LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7929 – Samedi 30 mars 2024 - Prix : 10 DA

CAMÉLÉON

Le Makhzen marocain recrute Jacques Sapir dans sa croisade contre l'Algérie

Page 4

RÉPRESSION DU 17 OCTOBRE 1961

L'ASSEMBLÉE FRANÇAISE CONDAMNE !

© Photo : D.R

La proposition de résolution qui «condamne la répression sanglante et meurtrière des Algériens commise sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon le 17 octobre 1961» à Paris, initiée par la députée écologiste française Sabrina Sebaihi a été approuvée jeudi par l'Assemblée nationale française. Soixante-sept députés ont voté pour et 11 contre, issus des rangs du Rassemblement national (extrême-droite).

Lire en page 2

La chasse à l'Algérien à Paris

Page 2

SECTEUR DE LA CULTURE

Mouloudji inaugure plusieurs structures à Bouira

Page 13

OPÉRATION DE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Vers l'élaboration d'une cartographie pour la richesse agricole

Page 3

Chiffre du jour

Pêche : 60 candidats participent à l'examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle

GHAZA
Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 32.623 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 32.623 martyrs et 75.092 blessés depuis le 7 octobre dernier, a indiqué hier vendredi le ministère palestinien de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 7 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 71 martyrs et 112 blessés. La même source a également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

ETUSA
Lancement du service de l'e-paiement

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement du service de paiement électronique, permettant à ses clients de renouveler leurs abonnements. «Dans le cadre du développement et de la digitalisation des moyens et des services offerts aux usagers, et afin de faciliter les transaction commerciales, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) informe sa clientèle de lancement du service paiement électronique e-Khadamati», a précisé la même source

VIGNETTE AUTOMOBILE
Le délai d'acquittement prolongé jusqu'au 30 avril

La Direction générale des impôts (DGI) a indiqué jeudi avoir prolongé jusqu'au 30 avril prochain le délai légal fixé pour s'acquitter de la vignette automobile. «La Direction générale des impôts porte à la connaissance des propriétaires des véhicules de tourisme, des véhicules utilitaires et des véhicules de transport de voyageurs, n'ayant pas encore acquis la vignette automobile pour l'année 2024, que le délai légal fixé pour l'acquisition de cette vignette est prorogé jusqu'au mardi 30 avril 2024», précise la DGI dans un communiqué La vignette automobile est disponible, dans toutes ses quotités, au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste, a assuré la direction.

Répression du 17 octobre 1961

L'Assemblée française condamne !

La proposition de résolution qui «condamne la répression sanglante et meurtrière des Algériens commise sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon le 17 octobre 1961» à Paris, initiée par la députée écologiste française Sabrina Sebaihi a été approuvée jeudi par l'Assemblée nationale française. Soixante-sept députés ont voté pour et 11 contre, issus des rangs du Rassemblement national (extrême-droite).

n Le Président Tebboune a pris la décision de décréter l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année à 11h à travers tout le territoire national. (Photo : D.R)

Le texte «souhaite», en outre, «l'inscription d'une journée de commémoration (de ce) massacre» à «l'agenda des journées nationales et cérémonies officielles». L'écriture du texte a fait l'objet d'un «travail de réécriture à la virgule près» avec le parti présidentiel et l'Elysée pour parvenir à une version qui convienne à l'Exécutif, raconte Sabrina Sebaihi. Le fait d'inscrire une journée de commémoration à l'agenda des journées officielles et cérémonies a aussi donné lieu à «une bataille de plusieurs mois et finalement on s'est mis d'accord», affirme-t-elle.

Un ex-député ayant participé au travail, Philippe Guillemard, confirme que les échanges ont été «nombreux» et que la proposition de résolution a été «ciselée mot par mot». Les anti-colonialistes français continuent de demander la reconnaissance officielle par l'Etat français du crime commis le 17 octobre 1961. Ils estiment que ce fut un événement d'une gravité exceptionnelle de la répression d'Etat, la plus violente qu'ait jamais provoquée une manifestation de rue en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine Les pratiques «monstrueuses» et auxquelles ont fait face les Algériens le 17 octobre 1961, mais également tout au long de la Résistance populaire et durant le Mouvement national et la Révolution de libération nationale, ont dévoilé le vrai visage du colonisateur et battu en brèche les prétentions de respect des droits de l'Homme et des principes de justice et d'égalité. Le crime contre l'humanité a été la caractéristique du colonialisme français tout au long de la Résistance algérienne anti-coloniale ainsi que durant le Mouvement national et la Guerre de libération nationale. Bref rappel : les massacres de populations perpétrés par les généraux sanguinaires (Saint Arnaud, Pélissier, Cavaignac...) devenus tristement célèbres par les enfumades de grottes où des résistants et la population se réfugiaient ; la répression qui a suivi les manifestations du 8 mai 1945 dans l'Est algérien : avant d'être fusillés, «les hommes qui vont mourir sont contraints de creuser les fosses de ceux qui viennent d'être tués», écrit Henri Alleg (La Guerre d'Algérie, tome 1). Il rapporte un témoignage bouleversant : «Les légionnaires prenaient les nourrissons par les pieds, les faisaient tournoyer et les jetaient contre les parois de pierres où leur chair s'éparpillait sur les rochers» ; les corps de prisonniers exécutés par rangées, dans le dos, étaient précipités du haut d'une falaise ; des corps ont été brûlés dans les fours à chaux ; des groupes de prisonniers enchaînés ont été écrasés sous les roues des chars des légionnaires ; les lynchages commis par les racistes spécialistes des «ratonnades», une chasse à l'Algérien qui se terminait toujours par la mise à mort de la malheureuse victime désarmée et sans défense ; durant la Guerre de libération nationale : tortures et exécutions sommaires de patriotes algériens dont les corps ne seront jamais retrouvés. Pour rappel, une stèle commémorative des manifestations du 17 octobre 1961 a été inaugurée par le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga à la Place Kettani (Bab El Oued, Alger), en octobre 2021, à l'occasion du 60ème anniversaire de cet événement historique. Le 17 octobre 2021, pour la première fois, une minute de silence a été observée, à 11h, à travers tout le territoire national. Le Président Tebboune a pris la décision de décréter l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année à 11h à travers tout le territoire national. Depuis, l'ensemble des cadres, fonctionnaires, personnels et travailleurs aux niveaux central et local et au niveau des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger sont invités à observer une minute de silence, à la mémoire des chouhada des massacres du 17 octobre 1961. Plusieurs films algériens ont été consacrés à cet événement comme le long-métrage documentaire «17 octobre, un crime d'Etat», du réalisateur Ramdane Rahmouni, produit par le Centre national d'études et de recherches sur le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre.

Lakhdar A.

La chasse à l'Algérien à Paris

Le 17 octobre 1961, à Paris, la capitale française, une des pires violations des droits de l'Homme dans l'histoire contemporaine, qualifiée de vrai crime contre l'humanité par nombre d'historiens et de juristes, a été commise par la police française contre des émigrés algériens sortis manifester pacifiquement leur adhésion à la Glorieuse guerre de libération. Ce crime s'ajoutait à la liste interminable des crimes aussi horribles les uns que les autres, imprescriptibles, perpétrés par le colonialisme français en Algérie.

Ce jour-là, à l'appel du FLN, des dizaines de milliers d'Algériens de la région parisienne, manifestaient pacifiquement, mais avec courage et bravoure, sous une pluie battante, contre le couvre-feu imposé par le préfet de l'époque, Maurice Papon (qui était sous les ordres du général de Gaulle, Président français au moment des faits), quelques mois à peine avant le cessez-le-feu, le 19 mars 1962. Dans la nuit du 17 octobre et durant les jours qui suivirent, comme l'ont rappelé des observateurs français, la répression des forces de police dirigée par le préfet Papon, fut d'une extrême violence ; manifestants arrêtés, torturés, entassés dans les bus de la RATP, réquisitionnés et enfermés dans les commissariats et dans les stades parisiens étaient courants ; des Algériens furent tués par balles, assassinés dans la cour de la préfecture de police de Paris, jetés dans la Seine.

Des centaines de morts, des blessés et des disparus furent enregistrés. Cet évènement historique est témoin de la barbarie de la police coloniale à Paris qui illustra la forme la plus hideuse de la violence et de la répression. Le massacre fut longtemps nié par les autorités françaises. En souvenir de ce fait historique, le 17 octobre est commémoré en Algérie comme Journée nationale de l'Emigration pour rappeler la contribution des Algériens qui travaillaient en France, à la lutte armée de leur peuple pour l'indépendance. Chaque année la commémoration du 17 octobre, «nous rappelle les exactions coloniales criminelles commises, en ce sinistre jour, contre les enfants du peuple algérien. Des exactions qui révèlent l'horreur des massacres abjects et des crimes contre l'humanité qui resteront gravés dans la mémoire collective. L'historien français Jean-Luc Einaudi a patiemment reconstitué le déroulement des évènements, après avoir consulté des documents d'archives inédits, les registres des cimetières parisiens, la presse de l'époque, les textes officiels, et entendu plus d'une centaine de témoins directs ou indirects. Dans un livre, il raconte, heure par heure, cas par cas, comment cette nuit-là la police parisienne a fusillé, noyé, massacré à coups de crosse des Algériens désarmés.

L. A.

REPÈRE

Accueil de blessés palestiniens en Algérie

L'ambassadeur de Palestine salue hautement la position et l'initiative du président de la République

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Fayez Abu Aïta, a salué hautement la position et l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'accueil de blessés palestiniens en Algérie afin de recevoir des soins. «Nous remercions l'Algérie, pays frère, et saluons hautement la position et l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ainsi que ses directives, pour l'accueil de blessés palestiniens», a indiqué M. Abu Aïta dans une déclaration à l'APS, après l'arrivée jeudi soir de blessés palestiniens et de leurs proches en Algérie, assurant que l'opération a été couronnée de succès. Le diplomate a fait savoir que 46 blessés palestiniens lors de l'agression sioniste brutale contre la bande de Ghaza sont arrivés en Algérie avec 67 accompagnateurs, soit un total de 113 personnes. «C'est une position noble et honorable de l'Algérie, et nous sommes conscients des efforts incommensurables déployés par nos frères en Algérie pour mener à bien l'opération de rapatriement de blessés vers le territoire algérien afin de leur prodiguer les soins nécessaires», a-t-il ajouté. Pour M. Abu Aïta, cette opération de rapatriement de blessés palestiniens illustre «le soutien constant de l'Algérie à la Palestine et à son peuple». Et de souligner que «cette initiative est à même de renforcer la résilience du peuple palestinien». «Malgré toute la douleur ressentie dans nos cœurs pour nos martyrs et nos blessés, la victoire sera nôtre et l'Etat palestinien sera établi avec El-Qods Echarif comme capitale», a assuré l'ambassadeur palestinien.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Opération de Recensement Général de l'Agriculture

Vers l'élaboration d'une cartographie pour la richesse agricole

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, est revenu, avant-hier jeudi, à Alger, sur l'opération de Recensement Général de l'Agriculture qui débutera, a-t-il dit, avant la fin du premier semestre de l'année en cours.

« Le RGA dont le lancement sera annoncé après la réunion de la commission nationale de préparation de cette opération, sera global et touchera les différents aspects du secteur dont la richesse animale, le nombre d'investisseurs, les modes d'investissement et de production », a-t-il indiqué.

S'exprimant lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, Youcef Cherfa a rappelé les instructions du Président de la République données au Gouvernement lors du dernier Conseil des ministres qu'il avait présidé, afin d'accorder une grande importance au recensement général dans le secteur de l'agriculture, étant un mécanisme essentiel pour connaître les capacités nationales et identifier les besoins afin de prendre les bonnes décisions sur la base de données scientifiques exactes.

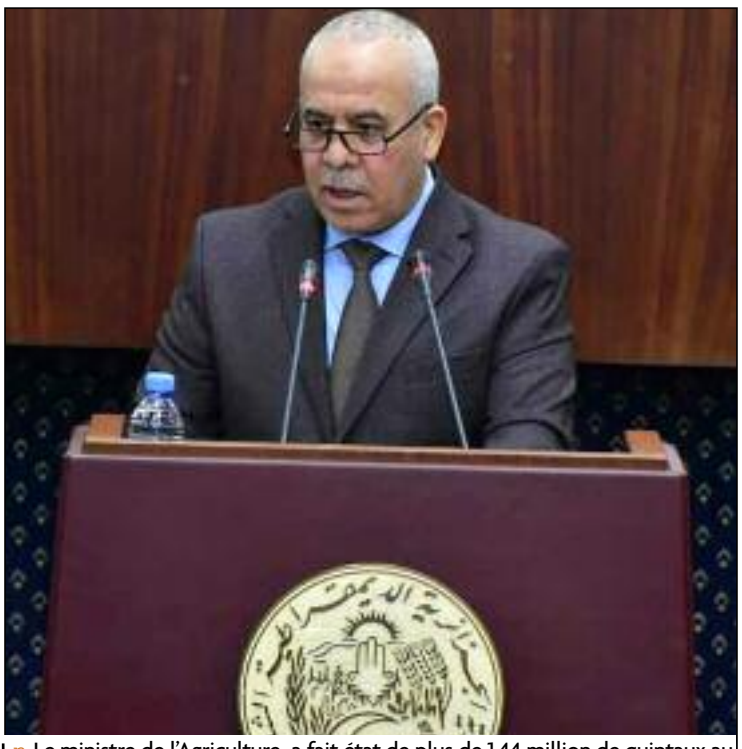

n Le ministre de l'Agriculture a fait état de plus de 1,44 million de quintaux au profit de 98.405 éleveurs entre octobre 2023 et mars 2024. (Photo : D.R)

« Cette opération permettra l'élaboration d'une cartographie pour la richesse agricole », a-t-il poursuivi.

Evoquant les quantités d'orge distribuées par les services de l'Etat au profit des éleveurs au niveau national, le ministre de l'Agriculture et du développement rural a fait état de plus de 1,44 million de quintaux au profit de 98.405 éleveurs entre octobre 2023 et mars 2024.

« Cette quantité distribuée chaque année par les services de l'Etat aux éleveurs permet la protection de la richesse animale », a fait savoir Youcef Cherfa, faisant remarquer que la ration quotidienne est fixée à 600 grammes par tête ovine et caprine, alors que pour les camelins, la ration a été fixée à 2 kg par tête.

S'agissant des mesures prises par le secteur pour encourager les producteurs du maïs fourrager, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, a mis en avant les programmes mis en place pour promouvoir l'agriculture dans toutes ses filières, notamment en matière de produits fourragers qui contribuent efficacement à l'augmentation et à l'amélioration de la production animale.

Citant l'accompagnement des éleveurs sur les plans financier et technique, ainsi que la prise en charge de leurs préoccupations et la fourniture du fourrage subventionné par l'Etat.

Mais aussi, a ajouté Youcef Cherfa, le soutien et l'incitation des producteurs de fourrage à travers la subvention des intrants de la production, à leur tête les semences des fourrages, et l'appui de la production des fourrages secs, outre, des mesures permettant aux agriculteurs de bénéficier de crédits financiers, y compris le crédits saisonnier ''Rfig'', et le crédit d'investissement ''Tahadi''.

« Ces incitations permettront aussi aux éleveurs d'acquérir les fourrages enrubannés subventionnés, y compris le maïs, en plus d'incitations financières pour les acheter à un taux de subvention à 5,40 DA/kg pour les fourrages produits dans la région Sud, et à 4,20 DA/kg pour ceux produits dans la région du Nord, et à travers cette mesure, l'Etat intervient de manière indirecte dans la commercialisation et la vente des fourrages enrubannés », a-t-il fait remarquer.

Enfin, pour ce qui est de la stagnation du maïs de fourrage dans la wilaya de Ghardaïa et d'El Meniaa, à cause du refus des éleveurs et des laiteries au début de la saison 2021-2022 d'acheter le produit dont le prix fixé par les producteurs avait connu une augmentation, le ministre a fait état de mesures d'urgences prises pour remédier à la situation, en proposant, en coordination avec les deux parties, de plafonner les prix et de vendre entre 1.500 DA et 1.800 DA le quintal.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Hadj 2024

Le CPA lance un crédit sans intérêts au profit des pèlerins

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'un crédit sans intérêts au profit des pèlerins leur permettant de s'acquitter du coût financier du Hadj. «Dans le cadre de l'organisation de la saison du hadj 2024, le Crédit populaire d'Algérie (CPA) réitère son engagement de répondre aux besoins de sa clientèle par le lancement du "Qard Hassen Hajji", permettant ainsi à nos chers pèlerins d'accomplir le cinquième pilier de l'islam en toute confiance», a précisé le CPA.Le crédit "Qard Hassen Hajji" est sans intérêts et certifié conforme à la charia par le Comité national de la fatwa pour l'industrie de la finance Islamique, a ajouté le communiqué. Il est destiné aux pèlerins remplissant toutes les exigences légales et réglementaires établies par les autorités compétentes dans ce domaine, et ce, en vue de renforcer leurs capacités financières et ainsi leur permettre de s'acquitter du coût financier du Hadj, selon la même source.

Le montant du crédit peut aller jusqu'à 300.000,00 DA, pour une durée de 27 mois dont 3 mois de différé et il est destiné aux particuliers résidents, de nationalité algérienne, disposant d'un revenu régulier et dont l'âge est inférieur à 75 ans, a fait savoir également le communiqué. Par ailleurs, le CPA permet aussi aux enfants/conjoints du pèlerin de souscrire au "Qard Hassen Hajji" pour financer le pèlerinage du parent/conjoint.

Agence

Conseil national des assurances (CNA)

Près de 77 milliards de DA de sinistres déclarés en 2023

Dans sa note de conjoncture pour le dernier trimestre et clôture de l'année 2023, le Conseil national des assurances (CNA) a révélé le montant des sinistres déclarés auprès de l'ensemble des sociétés d'assurance. « Les sinistres déclarés auprès de l'ensemble des sociétés d'assurance, se sont élevés à 76,4 milliards de DA, pour un total de plus de 1,6 million de dossiers déclarés, dominés en montant, à hauteur de 91,6% par l'activité assurances de dommages, alors que les indemnisations ont atteint 74,1 milliards DA pour un total de 1,4 million de dossiers réglés », détaille le même bilan. Relevant que les sinistres restants à payer, sont estimés, à fin 2023, à 104,2 milliards de DA, pour 1.695.472 dossiers en instance de règlement.

Faisant remarquer que les sociétés publiques dominent le marché des assurances de dommages avec 75,9% du chiffre d'affaires global, atteignant ainsi 109,4 milliards de DA, la note de conjoncture du CNA relève que les sociétés privées, qui comptabilisent 33,3 milliards de DA de primes émises, se taillent 23,1% de ces parts.

« Les sociétés d'assurance de personnes à capitaux privés avaient, à fin 2023, une part de 31,8% du total des primes émises du marché des assurances de personnes avec un montant de 5,6 milliards de DA, réalisé essentiellement par l'assurance ''vie-décès'' soit 62,5% », note la même source. Le marché des assurances, a poursuivi la même source, a enregistré un chiffre d'affaires de l'ordre de 169,6 milliards de DA en progression de 3,5% par rapport à l'exercice précédent.

« Avec une part de marché de 85%, la branche des assurances de dommages a réalisé un chiffre d'affaire de 144,2 mds de DA à fin décembre 2023 (+2,6%) suivie de celle des assurances de personnes avec un chiffre d'affaires de 17,6 mds DA (+7,1%) et une part de marché de 10,4% sur l'année », relève le CNA dans sa note de conjoncture pour le dernier trimestre et clôture de l'année 2023.

L'assurance automobile qui se taille 45,6% du total de la production des assurances de dommages, a ajouté la même source, a réalisé au titre de l'exercice 2023 un chiffre d'affaires de près de 65,8 milliards de DA, soit une progression de 1,6% comparativement à la même période de l'exercice 2022, générée, a observé le CNA, par les ''risques obligatoires'' qui progressent de 11,2% et détiennent une part de 20,9% du portefeuille de la ladite branche.

« Globalement, le nombre de contrats souscrits au titre de cette garantie s'élèvent à 7,5 millions de contrats à fin 2023, en hausse de 1% par rapport à l'année d'avant », note encore la même source.

Enfin, pour ce qui est de la réassurance et s'agissant des acceptations internationales, ces dernières détiennent, selon la même source, 4,4% de parts, pour une valeur de 7,4 milliards de DA réalisés par la compagnie centrale de réassurance (CCR) à fin 2023, contre 6,8 milliards de DA à fin 2022, soit une augmentation de 8,7% relève encore le CNA qui fait état aussi qu'une « première réalisation est enregistrée au titre de l'activité Réassurance takaful ''Retakaful'' d'un montant de 180,5 millions de DA ».

« L'évolution du marché de la réassurance est principalement attribuable à la branche ''incendie'', représentant 70,9% du total des acceptations internationales ».

Rabah M.

APN

Industrie pharmaceutique

L'Algérie a exporté pour 12,6 millions de dollars en 2023

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a évoqué, ce jeudi, le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a souligné que l'Algérie était l'un des principaux producteurs de médicaments en Afrique, comptant 203 sociétés de production de médicaments couvrant 70% des besoins du marché national. Ali Aoun a, en outre, fait savoir que les exportations dans le domaine de l'industrie pharmaceutique avaient atteint 12,6 millions de dollars en 2023 et devraient atteindre 17 millions de dollars en 2024. En réponse à la question du sénateur Fouad Sebouta (parti du Front de libération nationale) sur la feuille de route du ministère pour asseoir une industrie chimique et pétrochimique, M. Aoun a indiqué que « la stratégie du ministère dans le domaine de l'industrie chimique, conformément aux objectifs du Gouvernement, repose essentiellement sur l'examen des ressources disponibles et les tendances du marché pour répondre aux besoins nationaux et internationaux en la matière ».

La stratégie du secteur s'appuie également sur la diversification de la production et l'investissement dans la recherche et le développement pour davantage de compétitivité à l'international, dans le cadre du développement durable en tenant compte de l'impact environnemental de la production chimique, a ajouté le ministre.

Il a précisé, à cet égard, que son secteur « a commencé effectivement à développer la filière des industries chimiques pour répondre à davantage de besoins nationaux et internationaux et réduire la facture d'importation des produits chimiques de base ».

Les premiers fruits de cette politique sont notables dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie du plastique, de la peinture industrielle, des détergents, des cosmétiques et d'autres produits, où notre pays est « passé d'importateur à autosuffisant ou exportateur », selon M. Aoun.

S'agissant des industries pétrochimiques, le ministre a estimé qu'elles représentaient un secteur stratégique par excellence aux côtés des secteurs de l'industrie et de la production pharmaceutique et de l'énergie et des mines.

Il a rappelé, dans ce cadre, les investissements actuels de Sonatrach dans la production de polypropylène et d'engrais azotés, ajoutant que son secteur étudiera la possibilité « d'investir avec le secteur de l'énergie et des mines dans la production de certains métaux, notamment les terres rares ».

Agence

Caméléon

Le Makhzen marocain recrute Jacques Sapir dans sa croisade contre l'Algérie

Trop, c'est trop. Jacques Sapir, l'économiste français spécialiste de la Russie qui intervient souvent sur la chaîne nationale algérienne AL24News et dont le dernier entretien a eu lieu le 17 mars dernier, vient d'accorder une interview au torchon du Makhzen marocain Le360, interview dans laquelle il déclare que « l'Algérie est isolée », que « la Russie est réticente à lui vendre des armes à cause de sa politique étrangère trop peu lisible et imprévisible », et évoque « la tendance de l'Algérie à instrumentaliser sa politique étrangère par sa politique intérieure », s'étonnant que l'Algérie « n'ait pas développé une industrie d'armement nationale malgré ses revenus gazo-pétroliers importants », osant un « plus l'Algérie sera diplomatiquement isolée, plus les risques de voir la Russie s'engager dans la question du Sahara seront importants», et regrettant le « recul du crédit de l'Algérie auprès du gouvernement français », entre autres propos extrêmement graves. Rien que ça ! Comble du cynisme, c'est le 18 mars, soit le lendemain de la diffusion de son interview sur AL24News, que paraissait cette attaque en règle contre l'Algérie dans Le360 du Makhzen.

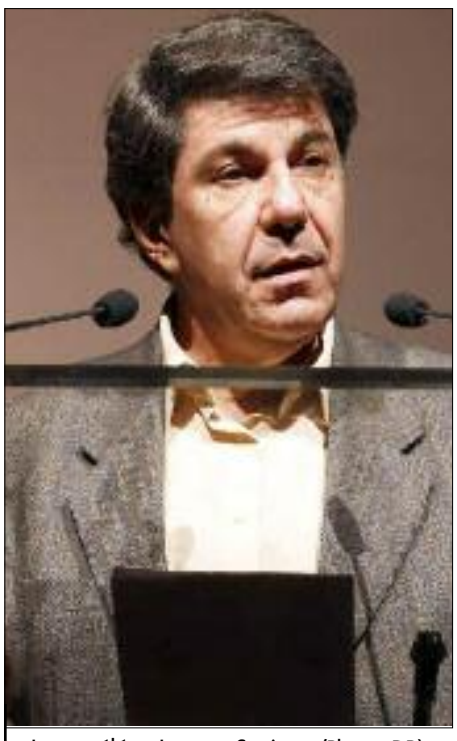

Le caméléon Jacques Sapir. (Photo : DR)

Le caméléon Jacques Sapir s'adapte à toutes les situations et semble n'avoir aucun scrupule à manger à tous les râteliers, nous offrant à voir un exemple type du parfait opportuniste. L'année dernière, dans une autre interview de Sapir accordée à AL24News, c'était l'Occident qui était isolé. La chaîne publique algérienne dans laquelle œuvrent encore des résidus de la Issaba devrait arrêter d'inviter des gens qui sont contre l'Algérie.

Celui qui n'est pas capable de comprendre que l'information entre dans le cadre des guerres de 4e et 5e génération, qu'il rentre chez lui ou se recycle dans une autre activité moins sensible. La chaîne publique AL24News financée par l'Etat algérien doit servir les intérêts supérieurs de la nation et cesser d'inviter des gens comme ce Sapir qui insulte nos institutions ou comme ce sulfureux et dangereux Karim Zéribi qui cache un jeu trouble et qui sert un agenda occulte, et qui plus est, n'a jamais défendu les intérêts de l'Algérie quand il était député européen. Si vous n'êtes pas capable d'assumer la mission d'informer, rentrez chez vous.

Nul n'est indispensable

Quant à Jacques Sapir, sachez Monsieur, que nous n'avons que faire du recul du «crédit» de l'Algérie auprès du gouvernement français. En matière de crédit, c'est plutôt la France qui est débitrice auprès de l'Algérie depuis 1830. Bien des grandes fortunes françaises se sont faites en pillant l'Algérie, comme la famille Sellière, et la sidérurgie française s'est construite avec l'or algérien volé.

Nous ne sommes pas intéressés par des partenariats gagnants-perdants comme tout ce qui nous a été proposé jusqu'ici de la part et de la France et des pays européens. Concernant la France, qu'il soit bien clair que nous n'aurons jamais une relation apaisée avec un pays qui nous a colonisé pendant 130 ans et qui n'a jamais cessé de vouloir se venger de la façon humiliante dont nous, «ratons» et autres «bougnoules», avons éjecté l'armée française de notre sol, grâce aux sacrifices de notre peuple et de nos nombreux martyrs. Quant à l'isolement de l'Algérie, elle est actuellement membre non-permanent du Conseil de sécurité pour 2024-2025 et a voté avec la Chine et la Russie qui ont opposé leur veto le 22 mars dernier contre la résolution américaine de cessez-le-feu à Ghaza qui visait à privilégier les intérêts de l'entité sioniste d'Israël, ce qui a poussé le Hamas à remercier ces trois pays.

Concernant les BRICS, faire partie d'une organisation sans aucune ligne politique cohérente, qui rassemble des pays à la solde d'Israël comme les Emirats arabes unis, cela ne nous intéresse pas. On attend encore vos commentaires sur le génocide pratiqué à l'encontre de la population de Ghaza par l'entité nazisioniste criminelle d'Israël ! Cessez vos ingérences dans les affaires de notre pays !

Ne jouez pas les dissidents ni les intellectuels intègres, Monsieur Sapir, plus personne ne vous croit. Sauf peut-être certains pseudos journalistes d'AL24News qui donnent la parole à n'importe qui, sans aucun discernement.

Plutôt que de vous présenter comme le porte-parole du Kremlin et de critiquer l'Algérie, vous feriez mieux de vous intéresser aux délires de votre président d'opérette qui se prend selon les circonstances pour Louis XIV lorsqu'il reçoit Vladimir Poutine à Versailles, ou pour Napoléon Bonaparte, lorsqu'il déclare la guerre au même Président russe sept ans plus tard. Inquiétez-vous d'avoir un président cocaïnomane et psychopathe, sous l'emprise de son «épouse» Jean-Michel Trogneux, lequel dirige la France sans avoir été élu. Intéressez-vous à votre gouvernement qui gouverne votre pays à coups de 49/3 et qui, vu sa dette abyssale de plus de 3.000 milliards d'euros, plonge sa population dans les 50 foireuses après avoir connu les 30 glorieuses. Pour votre gouverne, l'Algérie n'est pas endettée contrairement à votre pays et son vassal le Maroc. Et elle est souveraine dans ses décisions politiques, ce qui n'est pas le cas de la France et du Maroc qui sont tous deux esclaves de l'entité sioniste et de l'impérialisme US. Et dire que le 16 mars 2017, je vous avais donné la parole dans une interview, croyant encore en votre objectivité et en votre honnêteté intellectuelle. Mais j'ai très vite compris que vous flairiez d'où vient le vent lorsqu'en février 2022, suite à l'opération spéciale russe en Ukraine, vous avez préféré mettre fin à votre participation aux émissions qui vous étaient confiées sur RT France et Sputnik, bien avant leur interdiction et la dissolution de RT France, contrairement au personnel de cette dernière qui est resté jusqu'au bout.

L'Algérie n'a pas été créée par la France

Je ne vous permets pas de juger et de critiquer mon pays et ses dirigeants, Monsieur Sapir, et je regrette de vous avoir donné la parole.

En critiquant l'Algérie auprès de vos amis marocains, voulez-vous rivaliser avec votre compatriote Bernard Lugan ? Petite leçon d'histoire qui vous sera profitable ainsi qu'à ce dernier qui ergote comme un roquet monomaniaque en prétendant que l'Algérie a été créée par la France. Vous nous avez bassinés avec votre Siècle des Lumières alors que vous dormiez dans des huttes pendant que Massinissa unissait les deux Numidies pour en faire un Etat qui frappait la monnaie et avait une armée deux siècles avant Jésus Christ. Nous avons régné sur Rome, nous avons fondé une université à Madaure, entre le IIe et le Ier siècle. C'est Apulée, toujours à Madaure, qui a écrit le premier roman de l'histoire : L'âne d'or. St Augustin est né à Souk-Ahras, en Algérie. Et ne parlons même pas de l'Andalousie. Où était donc le Maroc à cette époque ? Où était la France ? Nulle part. Les cartes du Professeur Shaw démontrent que le Maroc se composait de deux petites entités, Marrakech et Fez, le nom de Maroc provenant de Marrakech.

En rejoignant l'orchestre royal de la Mamounia au royaume du hachich et du tourisme sexuel, vous vous êtes comporté comme un bon soldat du maréchal Lyautey, fondateur du Maroc et de Bousbir. Vous vous êtes mis à nu, Monsieur Sapir, comme le roi du Maroc avec Abu Azaitar ! Pourquoi n'avez-vous pas parlé du Marocgate qui secoue le Parlement européen et dont la Belgique n'en finit pas d'enquêter sur les nombreuses ramifications de ce scandale de corruption ? Dans votre compte Twitter, vous vous improvisez même expert de la lutte antiterroriste depuis l'attentat qui a eu lieu à Moscou. Pour votre gouverne, votre pays, à l'instar de tous les pays occidentaux, est impliqué jusqu'au cou dans le soutien au terrorisme. N'est-ce pas votre ancien ministre Laurent Fabius qui se félicitait qu'Al Nosra faisait du bon boulot en Syrie ? Vous êtes-vous exprimé à ce sujet auparavant ? Jamais. Pendant que votre pays soutenait le GIA qui égorgeait le peuple algérien, votre ami le Maroc abritait la base arrière du GIA. Pas un mot à ce sujet-là non plus.

Un intellectuel digne de ce nom n'accorde pas d'interview aux médias d'un pays colonisateur. Vous êtes fier de vous, Monsieur Sapir, de soutenir l'entité voyou du Maroc qui occupe illégalement le territoire du Sahara occidental ? En cautionnant une monarchie moyenâgeuse, soutien inconditionnel d'Israël, vous n'êtes rien d'autre qu'un néo-colonialiste. Votre caution au Maroc s'apparente à un noyé qui veut sauver un autre noyé et qui sombrent tous deux dans les flots. Décidément, il n'y a rien de bon à attendre de la France ! Nous en avons un exemple de plus avec la révélation de l'ambassadeur de France à Rabat ce 22 mars qui a déclaré que la France avait utilisé des avions Jaguars pour bombarder et détruire les colonnes de l'Armée populaire de libération sahraouie. Il a également confirmé que la France a toujours soutenu le Maroc dans son occupation des territoires sahraouis. Mais sachez que les peuples du Sahara occidental, tout comme de la Palestine, dont vous ne parlez pas, recouvrerons leurs terres, car c'est l'heure des peuples et l'empire s'écroule de toutes parts, entraînant dans sa chute ses vassaux, tels la France et le Maroc.

Le royaume du hachich et du tourisme sexuel ne pourra plus longtemps exploiter les richesses du Sahara occidental car la résistance se met en place et le Maroc a été attaqué par le syndicat des agriculteurs français, dont vous ne parlez pas non plus alors que ce sont vos compatriotes, qui a porté plainte auprès de la Cour européenne contre l'importation par quatre sociétés françaises de produits agricoles du Sahara occidental commercialisés en France comme produits marocains, ce qui les dispense des droits de douane. Les accords de pêche et de l'agriculture entre l'Europe et le Royaume féodal du Maroc sont largement compromis par la même Cour européenne qui considère le Sahara occidental comme un territoire séparé et distinct du Royaume marocain et que le Conseil de l'Europe n'a pas respecté le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

M. Sapir, dans votre compte Twitter, vous vous improvisez même expert de la lutte antiterroriste depuis l'attentat qui a eu lieu à Moscou. Pour votre gouverne, votre pays, à l'instar de tous les pays occidentaux, est impliqué jusqu'au cou dans le soutien au terrorisme. N'est-ce pas votre ancien ministre Laurent Fabius qui se félicitait qu'Al Nosra faisait du bon boulot en Syrie ?

En outre, les produits agricoles en provenance du Sahara occidental doivent être étiquetés comme tels. Toutes ces décisions donnent la jaunisse à vos amis marocains. Vous semblez ignorer tout cela, Monsieur Sapir, aveuglé que vous êtes par votre autosatisfaction à être sollicité pour votre prétendue «expertise», que j'appelle, moi, malhonnêteté intellectuelle. La prochaine fois que vous parlerez de l'Algérie, rincez-vous la bouche avec un bon détergent et réfléchissez à deux fois avant de critiquer La Mecque des révolutionnaires.

L'Algérie est plus grande que vous tous, et elle restera une forteresse de la résistance sur laquelle se briseront les rêves chimériques du néo-colonialisme, de l'impérialisme et du sionisme.

Avec sa grande armée, son peuple et son Histoire millénaire, non seulement elle nous survivra à tous mais elle demeurera le symbole de la lutte pour la libération des peuples, bon gré mal gré et en dépit des aboiements des mercenaires de l'empire. L'Algérie résistera et vaincra !

Mohsen Abdelmoumen

INFO /EXPRESS

Spécial Omra de Ooredoo

Restez en contact avec votre famille grâce au nouveau forfait Roaming

Toujours aussi proche de ses clients, Ooredoo accompagne les pèlerins dans leur voyage aux lieux saints de l'Islam et lance durant le mois de Ramadan une promotion sur son forfait Roaming leur permettant d'effectuer des appels vers Ooredoo Algérie. En effet, pour cette saison de pèlerinage, Ooredoo introduit à ses clients un nouveau forfait voix à 2500 DA en Roaming leur permettant de bénéficier d'appels illimité vers Ooredoo Algérie. Ainsi, pour tout achat d'un forfait Data 5000 DA, le client bénéficie d'appels illimité vers Ooredoo Algérie et de 15 GO d'internet valable 30 jours. Pour bénéficier de ce nouveau forfait Roaming, il suffit au client de composer le code *160#. A travers cette offre inédite, Ooredoo s'engage à offrir une expérience optimale qui répond aux exigences de ses clients notamment durant le mois de Ramadhan.n

Ramadhan

Ooredoo et le C-RA partagent un Iftar avec les jeûneurs

Ooredoo a été conviée, samedi 23 mars 2024, par le Croissant-Rouge algérien à un Iftar au niveau de son chapiteau sis à la placette du 1er mai à Alger.

n Afin de concrétiser des actions de solidarité, Ooredoo verse 20 DA au profit du C-RA sur chaque rechargement égal ou supérieur à 2.000 DA.

En guise de reconnaissance à son engagement aux côtés de ses partenaires dans les actions de solidarité et de bienfaisance durant le mois de Ramadhan, Ooredoo a été conviée ce samedi 23 mars 2024, par le Croissant-Rouge algérien (CRA), à un Iftar, au niveau de son chapiteau sis à la placette du 1er mai à Alger, dédié aux jeûneurs parmi les passagers, les nécessiteux et ceux qui se trouvent loin de leurs familles. Cet « Iftar » a été notamment, marqué par la présence de la présidente du Croissant-Rouge algérien Dr. Ibtissem Hamlaoui, du directeur des Affaires corporatives de Ooredoo M. Ramdane Djezairi, des autorités locales de Sidi M'hamed, ainsi que des partenaires du CRA. Il y a lieu de rappeler, que Ooredoo et en vertu de son contrat de partenariat avec le CRA s'engage à accompagner davantage les efforts du Croissant-Rouge algérien dans ses nobles missions en faveur de la société algérienne, notamment pendant ce mois de Ramadhan, lors duquel Ooredoo verse 20 DA au profit du CRA sur chaque rechargement égal ou supérieur à 2000 DA, afin de concrétiser des actions de solidarité en faveur des couches nécessiteuses. En poursuivant ses initiatives altruistes en ce mois de Ramadhan, Ooredoo s'engage à soutenir les franges vulnérables de la so-

INFO/EXPRESS

Ghaza

Une employée du département d'État démissionne face au soutien de Washington à Israël

Annelle Sheline travaillant au département d'État américain chargée des questions relatives aux droits de l'homme au Moyen-Orient, a démissionné pour protester contre le soutien de l'administration de Washington aux opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza, informe le Washington Post. «Je ne pouvais plus faire mon travail. Essayer de défendre les droits de l'homme est devenu tout simplement impossible», a-t-elle déclaré dans une interview accordée au journal. Elle a souligné qu'elle avait tenté d'exprimer son désaccord avec la ligne de Washington, mais qu'elle considérait que cela était inutile «tant que les États-Unis continuent de fournir des armes à Israël». Mme Sheline a déclaré que certains de ses collègues aimeraient également démissionner. En octobre 2023, l'employé du département d'État Josh Paul a également quitté son poste pour protester contre la politique «à courte vue» de l'administration du président Joe Biden concernant le conflit au Moyen-Orient.
La situation au Moyen-Orient s'est brusquement dégradée le 7 octobre après une attaque lancée par le Hamas depuis la bande de Gaza contre le territoire israélien, qui a été accompagnée de massacres d'habitants des localités frontalières et de la prise de plus de 240 otages. Le Hamas explique qu'il s'agit d'une réaction aux actions des autorités israéliennes contre la mosquée Al-Aqsa sur le mont du Temple à Jérusalem. Israël a imposé un blocus total de la bande de Gaza et a commencé à porter des frappes contre cette dernière et contre certaines régions du Liban et de la Syrie. Des affrontements ont également lieu en Cisjordanie.n

Rapport de l'ONU

Plus d'un milliard de portions de nourriture ont été jetées par jour en 2022

Plus d'un milliard de portions de nourriture ont été jetées tous les jours en 2022 alors que 738 millions de personnes souffraient de faim et un tiers de l'humanité était confronté à l'insécurité alimentaire. C'est ce qui découle du rapport du Programme de l'ONU sur l'environnement. Le rapport indique qu'en 2022, plus d'un milliard de tonnes de déchets alimentaires ont été produites dans le monde, soit 132 kg par personne et une cinquième de tous les produits alimentaires accessibles aux consommateurs. Sur la quantité générale de déchets alimentaires produits en 2022, 60% ont été produits par les ménages, 28% par les entreprises alimentaires et 12% par le commerce en détail. «Les déchets alimentaires représentent une tragédie globale. Aujourd'hui des millions de personnes vont souffrir de faim car des produits alimentaires sont jetés dans le monde entier. Ce n'est pas seulement un problème sérieux pour la société, cela porte aussi un préjudice important sur le climat et la nature», a déclaré la directrice exécutive du Programme des Nations unies pour l'environnement Inger Andersen lors de la présentation du rapport.

Les déchets alimentaires ne représentent pas un problème uniquement pour les pays développés. Dans les pays au climat chaud, et notamment en Afrique, il existe un grand nombre de déchets alimentaires dans les ménages en raison de la grande consommation de produits frais et de l'absence de frigidaires. Le préjudice porté par les déchets alimentaires à l'économie mondiale est évalué à 1.000 milliards de dollars.n

Grande-Bretagne

Le monde suit la situation de l'extradition d'Assange et compatit avec lui

La communauté mondiale veille au respect des droits du fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, et lui exprime sa sympathie. C'est ce qu'a déclaré Lin Jian, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, lors d'une réunion d'information.
«Le site web WikiLeaks, fondé par Assange, a publié de nombreuses informations classifiées sur la guerre américaine en Afghanistan et en Irak, et a révélé la mise en œuvre de cyberattaques par l'Agence centrale de renseignement des États-Unis. Le monde entier suit et compatit à la situation des droits de l'homme et au sort personnel d'Assange», a déclaré Lin Jian. Le diplomate a ajouté que l'impartialité et la justice devaient prévaloir. Le 26 mars, lors d'une audience à la Haute Cour d'Angleterre et du Pays de Galles à Londres, il a été décidé que M. Assange ne serait pas immédiatement extradé vers les États-Unis et que ses avocats pourraient avoir la possibilité de contester à nouveau la décision de l'extrader. Le tribunal a estimé que l'argument de la défense selon lequel M. Assange, en tant que citoyen australien, pourrait être privé de son droit de faire appel au premier amendement de la Constitution américaine, qui garantit la liberté d'expression, était recevable. La défense de l'Australien insiste sur le fait qu'il a effectué un travail journalistique en publiant des documents classifiés qu'il avait obtenus et dont il considérait le contenu comme étant d'un grand intérêt public.
M. Assange est accusé aux États-Unis d'infractions liées à la plus importante divulgation d'informations classifiées de l'histoire américaine. Il risque une peine totale de 175 ans de prison. En février, une audience de deux jours s'est tenue à la Haute Cour de Londres pour examiner une demande de nouveau recours contre la décision d'extradition d'Assange.

Décisions du Conseil de sécurité

Washington n'a pas le droit de faire la leçon aux autres

n Les Etats-Unis ont utilisé le droit de veto à quatre reprises au cours des cinq derniers mois pour permettre à Israël de tuer et d'affamer sans pitié les civils palestiniens.

Les États-Unis n'ont pas le droit de donner des instructions à d'autres après avoir déclaré que les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU n'étaient pas contraignantes. C'est ce qu'a affirmé Dmitri Polianski, représentant permanent adjoint de la Russie auprès de l'organisation mondiale, lors d'une réunion du Conseil onusien.

«Les reproches formulés par la délégation américaine à notre adresse sont particulièrement cyniques et pathétiques. Permettez-moi de le dire sans détour : le pays qui a utilisé son droit de veto à quatre reprises au cours des cinq derniers mois pour permettre à Israël de tuer et d'affamer sans pitié les civils palestiniens et qui, dans cette salle, déclare que les décisions du Conseil de sécurité ne sont pas contraignantes n'a pas le droit de faire la leçon aux autres», a-t-il souligné.

La Russie a usé de son droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies et a bloqué un projet de résolution américain visant à prolonger jusqu'au 30 avril 2025 le mandat du groupe d'experts du Comité 1718 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les sanctions à l'encontre de la Corée du Nord. 13 des 15 membres du Conseil ont voté en faveur de la résolution, tandis que la Chine s'est abstenue. Avant le vote, M. Nebenzia a affirmé que le groupe d'experts de ce comité de sanctions a cessé de bien s'acquitter de ses tâches.

Unicef

Appel à la mise en œuvre de la décision de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza

Le porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), James Elder, a appelé jeudi à «la mise en œuvre de la décision de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, victime d'un génocide perpétré par les forces sionistes».

Dans un communiqué de presse, cité par l'agence Wafa, M. Elder a appelé, à «la mise en œuvre de la décision de cessez-le-feu, y compris dans la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza», notant que les bombardements ont lieu même la nuit à Ghaza alors que les gens sont censés dormir.

«La situation à Ghaza est comme si on était couché dans un cercueil», a-t-il déploré. Il a déclaré qu'il y avait «des espoirs pour un cessez-le-feu après que le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le projet de résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat à Ghaza pendant le mois de Ramadan». Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 32.552 martyrs et 74.980 blessés depuis le 7 octobre dernier.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.n

Parlement français : Tenue d'une séance sur l'exploitation des richesses sahraouies par le Maroc

Le Parlement français a organisé, à l'initiative du député Jean Paul-Lecoq du parti communiste français (PCF), une séance sur l'exploitation des richesses sahraouies par l'occupant marocain.

Au cours de cette séance tenue mercredi en présence de professionnels des médias et de spécialistes dans le domaine des ressources naturelles et du Droit international, les participants ont débattu de la réalité de l'exploitation des richesses des territoires sahraouis occupés, mettant l'accent sur le rôle négatif des entreprises européennes qui, à travers leur exploitation illégale et contraire aux conventions et lois internationales, participent à l'accentuation des souffrances du peuple sahraoui.

Ainsi, les participants ont assisté à un exposé sur l'impact de l'activité de ces entreprises dans un territoire non-autonome et qualifié par le droit international comme étant un territoire encore sous administration coloniale espagnole, ainsi que sur le quotidien des Sahraouies vivant dans des conditions humanitaires difficiles.

Lors du débat, les participants ont souligné que l'exploitation des richesses sahraouies par ces entreprises ne profite aucunement aux Sahraouis et ne leur apporte aucun bénéfice direct ou indirect, faisant remarquer, à cet égard, que «les infrastructures de base dans les villes sahraouies occupées sont dans un état lamentable, contrairement à ce qu'avance la propagande du Makhzen quant au développement de ces régions».

Malgré le vote de la résolution sur le cessez-le-feu

Israël poursuit ses carnages contre les citoyens palestiniens à Gaza

Des dizaines de palestiniens ont été tués et d'autres ont été blessés aujourd'hui jeudi dans des bombardements israéliens visant plusieurs quartiers de la ville de Gaza.

Notre correspondant a rapporté que six citoyens en attente d'aides ont été tués après avoir été pris pour cible par des balles et des obus d'artillerie dans la zone industrielle de Gaza, à l'est de la ville de Gaza.

Des dizaines de Palestiniens ont été massacrés et d'autres ont été blessés lors des bombardements israéliens à proximité du complexe médical d'Al-Shifa, qui ont touché plusieurs maisons civiles tandis qu'un grand nombre de leurs habitants sont encore sous les décombres des maisons.

Il a ajouté que les corps des martyrs jonchent toujours dans les rues, certains d'entre eux étant en décomposition, en raison du siège imposé au complexe Shifa et au quartier de Rimal.

En outre, des civils palestiniens ont été abattus lorsque les avions militaires israéliens ont ciblé quatre maisons du camp d'Al-Shati, dont le bâtiment résidentiel d'Al-Muznar.

Pendant ce temps, l'aviation israélienne a bombardé deux maisons dans le quartier d'Al-Nasr, une troisième dans le quartier d'Al-Shuja'iya et d'autres dans le quartier d'Al-Zaytoun, à l'est de la ville de Gaza.

L'avion d'occupation a bombardé un centre d'électroménager dans le camp de Jabalia, provoquant un incendie.

Gaza

L'AG de l'UIP adopte un projet de résolution sur la Palestine

La 148e Assemblée générale (AG) de l'Union interparlementaire (UIP) a adopté un projet de résolution concernant la cause palestinienne, proposé par le membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Anouar Bouchouit, plaidant en faveur de la solution à deux Etats, a indiqué jeudi un communiqué de l'APN. Ce projet de résolution, adopté mercredi à Genève, «sera débattu au sein de la Commission de la paix et de la sécurité lors des 149e et 150e AG», a précisé la même source. Le député Bouchouit a été désigné rapporteur de ce projet lors de la prochaine AG, selon le même communiqué. Une délégation des deux chambres du Parlement algérien avait participé du 23 au 27 mars aux réunions connexes des travaux de cette AG.

Al Qods

120.000 personnes effectuent les prières du soir et de Tarawih à la mosquée Al-Aqsa

Des milliers de citoyens ont célébré la prière du soir et de Tarawih dans la mosquée bénie d'Al-Aqsa, malgré les restrictions de l'occupation israélienne, à la veille du troisième vendredi du mois sacré du Ramadan. Le Département des dotations islamiques de Jérusalem a rapporté que 120 000 citoyens ont accompli les prières du soir et de Tarawih dans la mosquée Al-Aqsa et ses salles de prière couvertes.

Les forces d'occupation israéliennes déployées à la Porte des Lions, ont érigé des barrières de fer coïncidant avec l'arrivée des fidèles à Al-Aqsa et ont convoqué la cavalerie à proximité de la zone de la Porte de Damas dans la vieille ville de Jérusalem occupée. Certains des expulsés de la mosquée Al-Aqsa ont accompli des prières sur la route des Moudjahidines, près de la Porte des Lions, dans la vieille ville. Il convient de noter que les forces d'occupation israéliennes imposent des mesures militaires strictes aux points de contrôle entourant la ville de Jérusalem et à proximité de la vieille ville.

Les autorités d'occupation exigent que les Palestiniens obtiennent des permis spéciaux pour franchir les postes de contrôle militaires entourant la Ville sainte pour atteindre la mosquée bénie d'Al-Aqsa.

Les restrictions imposées par l'occupation, empêchent des milliers de citoyens des gouvernorats de Cisjordanie d'arriver à Jérusalem pour prier dans la mosquée d'Al-Aqsa pendant le mois sacré du Ramadan et tentent également d'empêcher l'accès des Palestiniens des territoires de 1948, et de la ville de Jérusalem à la mosquée, en déployant des postes de contrôle militaires.

Ramadan

Pourquoi le jeûne est-il si fascinant ?

Par Dr Saâd Hamidi

Pour découvrir l'univers du ressenti, il faudra chevaucher le Présum-Pensum. Parce qu'il y a perpétuelle offrande de PP, le Ramadhan est une invitation permanente à la célébration des sens. [PP : plus petite entité de temps-conscience]« Allah a dit : Tout acte du fils d'Adam lui appartient à l'exception du jeûne, car celui-ci est à Moi et c'est Moi qui en paie le Prix ».

Que peut bien vouloir dire ce Hadîth aux relents mystérieux ? Pourquoi le jeûne est-il fascinant et vénéré par certains, dérangeant pour d'autres ? À cet effet, il est bien accueilli ou terriblement appréhendé c'est selon ! Quelle expérience peut nous faire découvrir le jeûne ? Est-ce juste une épreuve contraignante pour le corps ? En quoi le mois de Ramadhan est-il sacré ?
En quoi le jeûne peut-il nous aider à nous faire sentir une existence "enchantée" non fragmentaire au sens wébérien du terme ? En quoi le jeûne peut-il contribuer à pallier la perte de sens et à nous rapprocher davantage de la Création ?
Ce sont là quelques interrogations pour lesquelles je vais suggérer des pistes de réflexion qui s'apparentent beaucoup plus à une approche non-duelle de la Réalité qui est un enseignement de plusieurs traditions extrême-orientales. Mais précisons tout de suite que cette approche est fortement présente, quoique d'une manière nuancée, chez les mystiques soufis et surtout chez le Magistère Maximus Ibn 'Arabi.La pensée religieuse de l'Islam est riche, profonde et féconde. Il faut s'atteler à sa reconstruction, comme le dit à juste titre Mohammed Iqbal, dans ce qu'elle a de plus universel et de plus pratique.
Tout d'abord, une mise en contexte s'avère utile. Dans cette contribution, je ne me situerai pas sur le plan strictement religieux de la signification du jeûne car je n'ai aucune compétence en la matière. Je ne suis pas aussi un adepte du concordisme, loin s'en faut, qui veut qu'on aille chercher a posteriori dans le Coran la justification des théories scientifiques les plus modernes.
De plus, je n'aborderai pas les bienfaits du jeûne sur la santé ou les méfaits, faut-il le souligner, sur toute personne qui n'est pas médicalement apte à l'observer. Préserver notre état de santé est un acte de responsabilité et un devoir qui nous incombent. Dans le Coran il est dit explicitement que Dieu veut pour vous la facilité, Il ne veut pas pour vous la difficulté.
L'idée centrale de cette digression sur le jeûne est la suivante : le ressenti du jeûne au quotidien ainsi que ses états induits par la privation peuvent-ils être d'une aide quelconque pour nous faire "sentir" l'instant présent ? Selon le Coran, l'univers est un acte. Tout est dans l'instant présent ; il n'y a ni passé, ni futur. Seule compte la sacralité du moment présent. Il est à noter que le ressenti se présente à nous dans toutes les occasions de la vie si on "sait" s'y prendre et pas uniquement pendant le mois de Ramadhan. Mais, attention il n'y a aucun savoir dans le fait de s'abandonner au ressenti. Le jeûne est, pensons-nous, une occasion privilégiée et une chance supplémentaire pour nous rendre plus conscients de notre corps ainsi que des émotions et des états qui le traversent. Précisons que dans l'optique de la portée du jeûne il n'y rien à atteindre, rien à découvrir et surtout il n'y a rien à réaliser. Juste suspendre son jugement et son bavardage interne incessant pour sentir l'émotion, de quelque nature qu'elle soit, éclore comme une rose !
Si certains pensent à l'éveil ou à la réalisation de soi, notons que l'éveil est un non-événement des plus banals. L'être "réalisé"' est celui qui vit complètement l'instant présent. Point. Tout comme le jeûne, il existe d'autres pratiques aussi diverses les unes que les autres et qui embrassent l'ensemble des activités humaines pouvant conduire à cette écoute profonde du corps : le Dhikr, la Prière, etc…
Encore une fois, le jeûne du mois de Ramadhan est partagé par toute une communauté et c'est en cela que réside son côté bénéfique du fait du rayonnement des personnes le vivant intensément ! Il n'est qu'évidence d'admettre que notre connaissance du réel est incomplète et demeure à jamais voilée ! La science moderne à travers le théorème de Gödel, le principe d'incertitude, la non-séparabilité* pour ne citer que ceux-là, a porté un coup de grâce au paradigme classique triomphant synonyme d'un monde de certitudes.Les représentants les plus illustres de ce paradigme furent Laplace et Berthelot qui s'est même enivré d'un "Désormais, le monde est sans mystères". Quelle ignorance ! Bien avant ces personnages notre Prophète (QSSSL), susurrait constamment cette prière : « Mon Dieu ! Accordez-moi de connaître la nature ultime des choses ».
Dans le sillage du Prophète (QSSSL), Aïn El-Qudhat El-Hamadani a établi une philosophie basée sur sa propre vision spirituelle. Sa pensée se structure autour de deux niveaux de connaissance à la fois : le monde rationnel (ĀLIM) et le monde transrationnel (ĀRIF). Ce dernier étant situé au-dessus du premier. De sorte que l'accès au monde transrationnel se fait après épuisement de toutes les facultés rationnelles. Ainsi donc, le niveau le plus haut que puisse atteindre le savant (ĀLIM) correspond en fait au premier niveau chez l'homme de connaissance (ĀRIF). El-Hamadani ajoute pour mieux expliciter sa thèse que la vraie réalité des choses ne se découvre que dans le monde transrationnel, alors que le monde rationnel présente une image déformée de cette même Réalité.Donc, pour résumer nous disons que la véritable connaissance, qui est une forme de grâce, est directe, intérieure, intuitive et non intellectuelle. Disons tout simplement que la pensée discursive est totalement inopérante lorsqu'il s'agit d'appréhender le réel.
Le réel est voilé, et toute tentative rationnelle pour le dévoiler, le saisir et le comprendre est vouée à l'enlisement et à l'absurde. Il nous apparaît donc, contrairement à l'approche rationnelle, que le mois de Ramadhan semble être un moment propice à établir ce lien d'avec le réel. C'est ce que l'on va essayer de montrer tout au long de cette étude.En effet, ressentir la soif, le désir, l'envie, bref notre état intérieur avec toutes ses variantes et richesses pendant le jeûne nous laisse présent à nous même et en définitive nous met face à cette Présence qui est inexprimable et ineffable. Vivre ce temps présent intensément, c'est sentir un moment d'éternité. « Le vrai bonheur ne se décrit pas, il se sent », disait Rousseau.Et c'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison comme le stipulait Pascal. Bien avant lui notre Prophète (QSSSL) mettait l'accent quant à la primauté du cœur sur la raison pour se rapprocher du divin. N'est-il pas dit : « Quiconque d'entre vous est Présent à ce mois, qu'il le jeûne» – Coran [2, 185].Le jeûne est un acte de présence, c'est aussi un état intérieur par excellence en ce sens qu'il est voilé aux yeux du commun des mortels. Il appartient de ce fait à Dieu et seul Lui peut décider de sa rétribution et de sa valeur méritoire. Ibn 'Arabi disait que le jeûneur est proche d'Allah par la qualité "samadienne", il se rend proche de Celui qui est qualifié par "rien ne Lui est semblable".Notons que Ramadhan est un des Noms d'Allah : il s'agit d'As-Samad, et que celui-ci est en relation avec Présence et éternité.
Le jeûne est un vécu qui ne se laisse pas raconter. Il faut le vivre. En le vivant, on ne peut le décrire, parce que ressentir et penser relèvent de deux ordres différents. On ne peut ressentir et penser en même temps. Si on met l'accent sur le ressenti on est complètement ouvert à ce ressenti, par contre si on pense on abandonne le terrain sensoriel, et c'est le psychologique qui prend le dessus. On est complètement pris dans les rets ou dans la nasse du mental. Dans le Tractatus logico-philosophicus Wittgenstein montre que la structure logique du langage ne peut être décrite à l'intérieur du langage lui-même.
Il y a si l'on peut dire de l'inexprimable au-delà du langage. Sur ce dont on ne peut parler, il faut garder le silence : c'est la seule et unique phrase qui constitue le septième aphorisme de son célèbre livre précédemment cité. Il y a en quelque sorte de l'indicible (La Présence) qui ne se laisse pas décrire par le langage. En évoquant l'aspect indicible du contenu de son livre Wittgenstein a écrit : « Mon livre consiste en deux parties : celle ici présentée, plus ce que je n'ai pas écrit. Et c'est précisément cette seconde partie qui est la partie importante » !
Durant le mois de Ramadhan, les sens sont aiguisés et toute expérience (ou vécu) relevant de l'indicible dans cet univers de sensorialité est non communicable par définition. Le mois de Ramadhan se vit, ou se fait ressentir, j'allais dire, dans l'humilité et l'intimité la plus totale.
Ce qui est visé à travers le jeûne c'est une contemplation unifiant le sujet et l'objet. Aussi longtemps que subsiste une distance entre le connaisseur "le sujet" et le connu "l'objet" on ne peut parler de l'unicité de l'existence. Il s'agit ultimement d'approcher la connaissance du réel de l'intérieur. Le principe d'incertitude d'Heisenberg est là pour nous rappeler que le couple observateur-observé est constitué de deux éléments totalement imbriqués, l'un ne va pas sans l'autre. Sur un autre plan, signalons qu'avant la théorie de la relativité restreinte on parlait d'un temps absolu et d'un espace absolu. On sait depuis que seule la notion espace-temps est valide.
Il est vrai que le monde phénoménal avec une multitude d'êtres parsemés se prête mal à une quelconque expérience d'unification, mais encore cela dépend de notre façon de "voir". Si on potentialise les objets, alors on actualise la Conscience.

S.H

(A suivre

INFO EXPRESS

Mostaganem

Saisie plus de 3000 comprimés de psychotropes, deux arrestations à Mazagran

Les services de Sûreté de la wilaya de Mostaganem poursuivent leur lutte contre le trafic de drogue. Dans ce contexte, les éléments de la police judiciaire de Mazagran ont réussi à mettre hors d'état de nuire deux dangereux individus âgés de 25 et 30 ans, spécialisés dans le trafic de drogue, tous originaires de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris ce mercredi de ce corps de sécurité. Les deux mis en cause ont été arrêtés. C'est à la suite des informations parvenues à la police faisant état du signalement d'un individu qui écoulait des psychotropes. Les enquêteurs chargés de cette affaire ont pu identifier le suspect et l'arrêter.
L'opération s'est soldée par la saisie d'une quantité totale estimée à 2400 comprimés de psychotropes de type «Prégabaline 300 mg», dont 2429 dans une première intervention de police et le deuxième suspect a été appréhendé en possession de 615 autres comprimés de Prégabaline destinés à être commercialisés ainsi qu'une somme d'argent estimée par les enquêteurs à 38 millions de centimes, prevenant probablement de la vente des psychotropes. Après l'achèvement de l'enquête, les deux suspects arrêtés ont été traduit devant la justice, sous les chefs d'inculpation de «association de malfaiteurs, détention et commercialisation de psychotropes», en attendant leur jugement.

N.Malik

Boumerdès

Faut-il blâmer l'administration ou le citoyen ?

Cessez de vous moquer des honnêtes citoyens qui ne voient pas le bout du tunnel au sujet de la régularisation des constructions. A qui incombe la faute ? Des dossiers de régularisation ont été déposés au niveau de l'institution étatique depuis plus de quatorze longues années et ils n'ont pas fait l'objet d'étude par les responsables concernés. Qui faut-il blâmer ?

Le phénomène des bâtisses non conformes a pris beaucoup d'ampleur dans la wilaya de Boumerdès. (photo › D. R.)

L'administration ou le citoyen dans pareille circonstance ? De qui se moque-t-on ? Pour ceux qui ne le savent pas, chaque dossier de régularisation est établi par un architecte qui lui établit des plans architecturaux sur site en divers exemplaires et qui, en dernier lieu, sera déposé au service technique de l'APC. Et une équipe vient constater l'exactitude des lieux pour en fin de compte transmettre le dossier au niveau de la daïra où une commission mixte APC - daïra les étudiera.
On n'arrive pas à expliquer cette loi car les contraintes sur le terrain sont beaucoup plus importantes qu'on peut l'imaginer, on a laissé faire et l'Etat a complètement abandonné durant plus de trente années le suivi et le contrôle de l'urbanisme et aujourd'hui, on demande aux citoyens de régulariser leurs situations et de se mettre en conformité avant août 2016, selon la loi 08-15, alors que nous sommes en 2024.
En effet, des années ont passé du délai fixé par autrefois Monsieur Abdelmadjid Tebboune, actuel président de la République en exercice, qui était ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, pour la régularisation de la situation des bâtisses non finies et illicites. Si l'opération de régularisation est lancée en 2008 et si le ministère de tutelle met la pression sur les propriétaires depuis quelques mois, malheureusement, le travail sur le terrain n'avance pas à cause de la lenteur et des lourdeurs bureaucratiques.
Encore une fois, l'administration est pointée du doigt et parmi les fausses notes de cette loi, on signale la mauvaise communication des autorités. Comment expliquer que des dossiers de régularisation déposés en 2012 au niveau des daïras de la wilaya de Boumerdès n'ont pas été pris en charge aussi rapidement et comment cette décision est-elle applicable en deux mois ? Des citoyens ont déposé leur dossier et n'ont pas eu de réponse jusqu'à ce jour. Pourquoi ne s'attaque-t-on pas à l'administration qui bloque les dossiers et pénalise les citoyens ? Aux APC de Bordj-Menaïel, de Zemmouri, qui ont reçu des milliers de dossiers de régularisation et d'après des échos parvenus, très peu de dossiers ont été traités par l'ex- chef de daïra (promu SG dans une wilaya puis wali dans la wilaya des ponts suspendus, laissant derrière lui un legs immense pour son successeur qui, lui, est en train de faire bouger les choses au ralenti.
Le nombre de constructions inachevées est tellement énorme que l'Etat n'a plus les moyens de tout contrôler. Faut-il démolir toutes les bâtisses, toutes les habitations ? Ce n'est pas possible. Cette situation est quasiment impossible. Les contraintes sur le terrain sont beaucoup plus importantes que l'on peut imaginer, car l'Etat a complètement abandonné durant plus de quarante ans le suivi et le contrôle de ce secteur, le citoyen s'est retrouvé seul face à une administration qui parfois ne connaît rien et qui n'a jamais appliqué la rigueur sur le terrain. On a fait des lois, mais qui n'ont finalement pas été appliquées parce qu'il n'y a jamais eu de suivi. A qui la faute ? L' administration algérienne, qui est pointée du doigt par les citoyens ou encore les walis, les chefs de daïra qui ont fait un ratage monumental de la loi 08-15 qui n'a pas été prise en considération et que le phénomène des bâtisses non conformes a pris beaucoup d'ampleur durant plusieurs années car actuellement, il ne s'agit plus de constructions isolées à régulariser mais de cités toutes complètes.
On a construit dans des terrains squattés, des villas, des maisons sur quatre étages, on a complètement négligé le point de vue de l'urbanisme. Côté crise et paix sociale en Algérie, en pleine crise économique et sociale, il n'est pas donc nécessaire pour l'Etat de s'aventurer à appliquer cette décision qui menace la paix sociale à travers les démolitions de maisons. Et si le ministre de l'Urbanisme le fait, ce serait une erreur fatale en particulier avec la crise du logement actuelle, puisque jusqu'à régularisation, le citoyen ne peut faire aucune transaction de vente, location, héritage. Alors pourquoi le ministre de l'Urbanisme n'instruit-il pas les services étatiques à régulariser la situation des citoyens qui ont déposé leurs dossiers depuis plusieurs années ? Pourquoi ne pas confier ce problème aux architectes qui, eux seuls, sont habilités à donner des certificats de conformité. De toutes les manières, il y a un problème d'anarchie, d'injustice au sein de notre administration qui est très lourde et lente à régler le problème de la régularisation des bâtisses selon la loi 08-15 de 2008.
Aussi, il est à noter que des dossiers de régularisation ont été retournés à l'APC puis transmis à la DUC de Boumerdès concernant les propriétaires des deux zones d'activités de Bordj-Menaïel. Les chefs de daïra partants ne sont jamais parvenus à régler ce problème, alors que ces derniers possèdent tous des actes de propriétés.
La bureaucratie, le non Etat de droit, l'injustice et autres sont à l'origine de tous les retards et dysfonctionnements enregistrés ces dernières décennies dans la gestion des affaires du pays. L'administration algérienne gangrenée en profondeur par la bureaucratie, en lit naturel pour la corruption, a permis à l'oligarchie de faire main basse sur l'ensemble des institutions de l'Etat.

Kouider Djouab

Timimoun

De nouvelles dessertes urbaines durant le mois de Ramadhan

Le schéma du transport urbain de la wilaya de Timimoun vient d'être étoffé en ce mois de Ramadhan par l'ouverture de nouvelles dessertes pour répondre aux attentes des citoyens, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des transports (DT). Le schéma de transport urbain, arrêté par les services concernés, porte sur l'ouverture des liaisons, devant desservir notamment les Ksour et les quartiers de la ville de Timimoun, en vue de désenclaver les différents quartiers et assurer ainsi le transport des citoyens, leur facilitant les déplacements quotidiens, a déclaré le directeur des transports, Aïssa Belloula. La même direction a procédé à la délivrance des autorisations «Spéciales-Ramadhan» pour renforcer les moyens de transport sur certains axes et lignes à l'instar des ksour Est de Timimoun, «la Casbah», «Zeggour», «Badriane», et Ksour-Ouest, «El-Ouedjda» et «Tourrest», pour permettre aux citoyens de profiter des soirées du Ramadhan initiées par les associations culturelles locales. Des sorties d'inspection et de contrôle au niveau des gares routières et arrêts de bus sont également organisées pour s'assurer le respect des conditions d'hygiène et de sécurité des passagers et des véhicules.Dans le même sillage, le transport aérien dans la wilaya de Timimoun sera consolidé en perspective du mois d'avril prochain par l'entrée en service de trois nouvelles dessertes vers Timimoun, a-t-on fait savoir de même source.

APS

Programme d'extension du réseau d'Air Algérie

Priorité aux wilayas du Sud

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana a affirmé, jeudi à Alger, que la priorité sera accordée aux wilayas du Sud dans le programme d'extension du réseau d'Air Algérie dont la flotte sera renforcée de 15 avions à partir de 2025. La compagnie Air Algérie procédera à la réception de 15 avions en 2025 dans le cadre d'un programme visant à remédier aux lacunes enregistrées, ce qui permettra de booster la navigation aérienne nationale, a souligné le ministre, lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Salah Goudjil, président de la Haute chambre du Parlement. La réception progressive de ces avions est à même de renforcer les lignes et le programme de vols de la compagnie, notamment vers les wilayas du Sud afin de couvrir, aisément, la demande des habitants de ces régions, a répondu M. Zahana à une question du sénateur, Mohamed Larbi Slimani (Front El Moustakbel).
Il a rappelé, dans le même contexte, le programme d'affrètement de longs et de moyens courriers en prévision des préparatifs liés aux saisons estivale et du Hadj.
Répondant à une question du sénateur, Ahmed Bennai (Tiers présidentiel) sur l'extension de l'Aéroport international Abou-Bakr-Belkaid (Chlef), le ministre a rassuré que l'étude de faisabilité économique de ce projet sera réalisée compte tenu de sa proximité de grands aéroports à l'instar de ceux d'Alger et d'Oran.

Gesticulations bellicistes et élucubrations guerrières

L'escalade verbale entre Paris et Moscou n'empêche nullement la poursuite de leur business

Dans un précédent article intitulé « A quoi servent les gesticulations bellicistes et élucubrations guerrières de Macron ? », après avoir souligné que l'armée française ne disposait pas de moyens humains et militaires pour mener une offensive militaire de haute intensité contre la Russie, encore moins de légitimité juridique internationale, j'avais conclu mon analyse par ses mots : « En réalité, Poutine est devenu le meilleur allié de Macron. Il lui sert de rempart pour mener sa guerre de classes contre le prolétariat français, d'épouvantail pour justifier et légitimer le durcissement autoritaire de la gouvernance. Pour assurer la transition fasciste de la France. »

n Pendant que Macron fanfaronne en menaçant d'envoyer des troupes en Ukraine pour combattre les Russes, la France continue d'ouvrir grandement les frontières françaises aux entreprises russes. (Photo : D.R)

Dans cette période de crise économique qui frappe cruellement la France, le gouvernement Macron a besoin de créer un climat de guerre ou de peur de la guerre pour exiger des travailleurs de participer au fantasmagorique «effort de guerre», par des sacrifices socioéconomiques supplémentaires. Manière également indirecte d'aider les capitalistes en imposant l'austérité aux salariés. La sobriété économique et sociale au nom du danger imaginaire russe.

Pendant que Macron fanfaronne en menaçant d'envoyer des troupes en Ukraine pour combattre les Russes, la France continue d'ouvrir grandement les frontières françaises aux entreprises russes, de faire du business avec la Russie. On se souvient que le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, avait déclaré : Nous allons provoquer l'effondrement de l'économie russe», à travers les sanctions économiques occidentales. Si effondrement économique il y a eu, c'est celui de l'économie française.

Pour un ministre déterminé à torpiller l'économie de la Russie, il est étonnant d'apprendre de sources sûres qu'il autorise plusieurs entreprises à poursuivre leurs échanges commerciaux avec les entreprises russes. La bourgeoisie française n'en est pas à une hypocrisie près. N'en est pas à une imposture près.

Il en est ainsi des usines agrochimiques du groupe Boréalis, qui possède des sites de production en Autriche et en Allemagne, mais surtout trois usines en France : près de Rouen, près de Melun et en Alsace. Des milliers de tonnes d'ammoniac russe continuent de débarquer dans les usines françaises de Boréalis, notamment celle de Rouen. Pour rappel, la Russie est le premier exportateur mondial d'ammoniac, qui, curieusement, ne semble pas être soumis aux paquets de sanctions européennes. Car, selon les spécialistes, cette matière première constitue un enjeu important pour l'Europe, donc pour la France.

Dans un récent rapport, Greenpeace a révélé comment l'entreprise française Framatome, filiale d'EDF, et l'entreprise allemande Siemens Energy continuent leur business avec l'entreprise publique nucléaire russe Rosatom. «La France mène un lobby acharné au niveau européen afin de protéger les intérêts de la filière nucléaire et continuer son commerce nucléaire avec Rosatom», souligne Greenpeace. Pendant que, sur le front diplomatique, Macron agite théâtralement la menace de la guerre contre la Russie, sur le front économique, le vrai nerf de la guerre de la valorisation du capital, l'entreprise française Framatome, signe pacifiquement une joint-venture avec le géant russe Rosatom pour fabriquer, en Allemagne, du combustible nucléaire. Cette coopération entre les deux géants soulève indignation et protestation en Allemagne. En effet, l'accord conclu entre le français Framatome et le russe Rosatom alimente la controverse en Allemagne, où est installée l'usine dans laquelle Framatome assemblera, sous licence russe, le combustible destiné à alimenter les réacteurs nucléaires. Des milliers d'opposants allemands ont manifesté leur colère contre cette coopération franco-russe, vécue comme une trahison, voire un poignard planté dans le dos de l'Allemagne par la France.

Outre les secteurs agrochimiques et nucléaires, la France et la Russie poursuivent leur idylle économique dans le domaine du vin, en particulier celui des grands crus. D'après des documents douaniers exclusifs publiés par le site économique Challenges, le 16 mars 2024, de grands crus de Bourgogne ont été livrés au cours des années 2022 et 2023 à Moscou, en contournant l'embargo européen. En matière économique, le credo du régime de Macron est : qu'importe le flacon (l'Etat, démocratique ou dictatorial), pourvu qu'on ait l'ivresse (de l'argent) !

Dans le secteur des hydrocarbures, selon plusieurs sources sûres, la France resterait un client privilégié de Moscou en ce qui concerne le gaz naturel liquéfié (GNL). En 2023, les importations françaises de gaz naturel liquéfié russe ont bondi de 41%. En dépit des sanctions économiques édictées par l'Union européenne sur les hydrocarbures, la France continue d'importer du gaz russe, comme le reconnaît le patron de TotalEnergies, Patrick Pouyanné : «Je sais remplacer le pétrole et le diesel russes, mais le gaz, je ne sais pas le faire.» «Si je décide d'arrêter d'importer du gaz russe, je ne sais pas le remplacer, je n'en ai pas de disponible. J'ai des contrats de 25 ans et je ne sais pas sortir de ces contrats», a ajouté le chef d'entreprise français.

L'hypocrisie du régime de Macron, un régime qui prône un soutien «sans aucune limite» à l'Ukraine pour combattre la Russie honnie, n'a aucune limite quand il s'agit d'enrichir ses amis les capitalistes avec l'argent russe béni.

Khider Mesloub

Dans un récent rapport, Greenpeace a révélé comment l'entreprise française Framatome, filiale d'EDF, et l'entreprise allemande Siemens Energy continuent leur business avec l'entreprise publique nucléaire russe Rosatom. «La France mène un lobby acharné au niveau européen afin de protéger les intérêts de la filière nucléaire et continuer son commerce nucléaire avec Rosatom», souligne Greenpeace.

Programme

TF1

12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Habitons demain
20.05 Petits plats en équilibre été
21.05 Météo
21.10 Moonfall
23.35 Dune

France 2

12.00 Tout le monde veut prendre sa place
16.15 Ça commence aujourd'hui
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.05 Un si grand soleil
20.35 Météo
20.44 Un si grand soleil
21.10 Envoyé spécial
22.45 Les choses humaines
23.05 Beau geste

M6

10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.05 Sport 6
20.30 E=M6
20.30 Scènes de ménages
21.10 Pékin express
22.20 Pékin express

France 3

06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
19.00 Tout le sport
20.05 Aux Jeux, citoyens !
20.27 Aux Jeux, citoyens !
21.00 Inspecteur Barnaby
22.40 Inspecteur Barnaby
23.21 La France en vrai

TV5MONDE

20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse

W9

15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider7
23.20 Encore heureux

Canal+

16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story

Ciné Cinéma Premier

19.54 Wyatt Earp
20.28 Hollywood Live
20.50 **Des hommes sans loi**
22.13 Django Unchained

TMC

19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre

Direct 8

09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after

France 4

20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature

Ciné Cinéma Frisson

19.03 **Mad Max 3**
20.50 **Le livre d'Eli**
22.44 **American Gangster**

France 5

13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars

Arte

19.45 Arte Journal
20.05 28 minutes
20.48 50 nuances de Grecs
20.50 Ikea, le seigneur des forêts
22.35 Le monde selon Elon Musk

Eurosport

17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sana bria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection

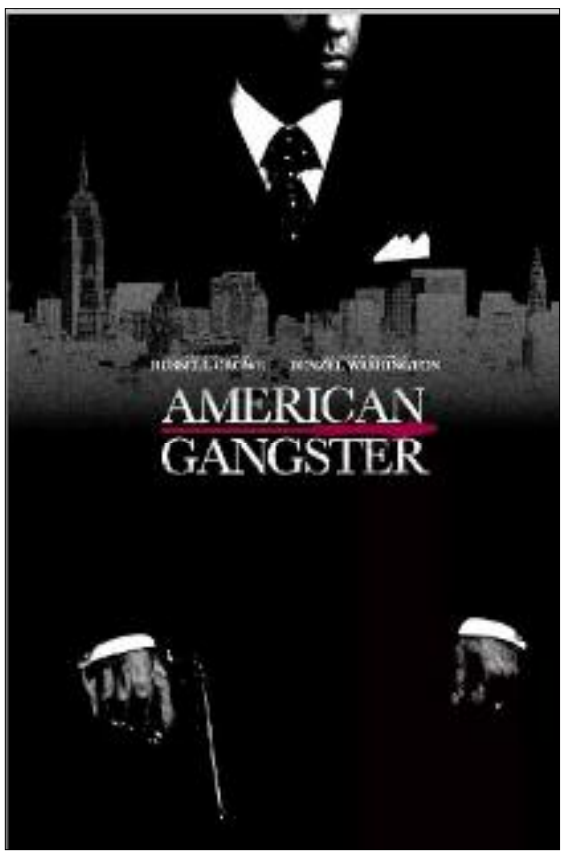

Ciné Frisson – 20.50
Le livre d'Eli

Film de science-fiction de Albert Hughes

Dans un monde post-apocalyptique, Eli, un homme solitaire, veille, au péril de sa vie, sur un livre sacré renfermant les connaissances pouvant sauver l'humanité du chaos. L'ouvrage suscite évidemment bien des convoitises dans ce monde sans foi ni loi.

Ciné Frisson – 22.44
American Gangster

Film policier de Ridley Scott

Le jeu du chat et de la souris impitoyable entre un flic new-yorkais incorruptible et l'ex-chauffeur homme de main d'un parrain de Harlem, devenu caïd incontesté du trafic d'héroïne pure qu'il importe dans les cercueils des GI morts au Vietnam…

Ciné Premier – 20.50
Des hommes sans loi

Thriller de John Hillcoat

En 1931, en Virginie, trois frères veulent s'enrichir grâce au trafic d'alcool, alors que sévit la Prohibition. Ils doivent faire face à une police corrompue.

JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE

LA PIÈCE «LE BARBIER DE SÉVILLE» À ALGER

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, dans la soirée de mercredi à jeudi au Théâtre national algérien (TNA) «Mahieddine Bachtarzi» (Alger), la cérémonie de célébration de la Journée mondiale du théâtre, le 27 mars de chaque année, lors de laquelle a été présentée la pièce «Le Barbier de Séville» du Théâtre régional d'Annaba Azzedine-Medjoubi. A cette occasion, de nombreux artistes et amoureux du quatrième art ont assisté à la présentation de la pièce «Le Barbier de Séville» (2023), une production du Théâtre régional d'Annaba, mise en scène et scénographie signées par Habbal El Boukhari, et dont le texte est une adaptation du dramaturge français Pierre Beaumarchais et traduit par Saida Fassi.
Cette tragi-comédie, burlesque et lyrique, relate l'histoire du noble «Comte Almaviva» qui souhaite épouser une jeune orpheline «Rosine», placée sous la tutelle d'un médecin «Bartholo», un autre prétendant désirant l'épouser. Toutefois, «le Comte Almaviva» parvient, grâce à son serviteur, le barbier de Séville «Figaro», à gagner le cœur de Rosine et à l'épouser. La chorégraphie a été conçue par Toufik Kara et la composition musicale et le chant signés par Mohamed Kamel Bennani, tandis que les rôles ont été campés par une pléiade de comédiens dont Atef Karim, Oussama Djerourou, Hadjer Guermit, Oudini Mohamed Cherif, Sahoun Nezzar, Nabil Rahmani, Zeroual Zakaria et Hadri Mohamed.

R.C.

Maison de la culture «Mohamed Lamine Lamoudi» d'El-Oued

LA PIÈCE «COMPTE À REBOURS DU POIGNARD» ENCHANTE LE PUBLIC

Le monodrame «Compte à rebours du poignard» qu'a abrité mercredi soir la maison de la culture «Mohamed Lamine Lamoudi» d'El-Oued a été attentivement suivie par un public ébloui de voir une œuvre théâtrale mise en scène par Nabil Ahmed Messai présentée dans le cadre de l'animation des soirées du mois de Ramadhan.
Cette production artistique est interprétée, durant plus de 45 mn, par le comédien Hodeifa Teliba qui use d'expression corporelle synchronisée pour manifester le choc perpétuel entre le bon et le mal.
Adaptée par le dramaturge Abdennabi El-Zeidi de la tragédie «Macbeth», de William Shakespeare, ce noble écossais qui tente d'assouvir ses fins et devenir roi sur le corps du roi assassiné Duncan Premier.
Notons que le monodrame «Compte à rebours du poignard», primé lors des manifestations nationales et arabes pour le meilleur scénario et le meilleur spectacle, a été présentée dans le cadre des festivités commémoratives de la Journée mondiale du théâtre.

R.C.

Secteur de la culture

Mouloudji inaugure plusieurs structures à Bouira

Plusieurs structures relevant du secteur de la culture ont été inaugurées jeudi à Bouira par la ministre de la Culture et des arts, Soraya Mouloudji, qui a effectué une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya.

n Inauguration, jeudi à Bouira par la ministre de la Culture et des arts Soraya Mouloudji de plusieurs structures relevant du secteur de la culture.

Au cours de sa visite, la ministre a inauguré le théâtre de verdure M'Cheddou Salah de la ville de Bouira, une structure de 3.500 places réalisée et achevée depuis 2018 pour un montant de plus de 431 millions de dinars, selon la fiche technique du projet.
Toujours au chef-lieu de wilaya, Mme Mouloudji a inauguré une annexe régionale de l'Ecole nationale des beaux-arts, réalisée et équipée depuis octobre 2023 pour une enveloppe de plus de 400 millions de dinars.
Doté de 300 places pédagogiques, l'établissement dispose d'un internat de 50 places, d'un restaurant et d'une bibliothèque de plus de 100 places.
«Cette structure permettra aux étudiants de Bouira et des wilayas avoisinantes d'étudier leurs spécialités comme la sculpture, les arts plastiques», a souligné la ministre.
Dans la commune d'Aïn Bessam, Mme Mouloudji a ouvert une bibliothèque urbaine supérieure d'une capacité de 600 places, réalisée pour un montant de plus de 431 millions de dinars et dont les travaux ont été achevés fin mars 2023.
L'édifice est composé de plusieurs salles et amphithéâtre ainsi que de salles d'atelier et de lecture individuelles et collectives. Elle dispose également d'une salle informatique ainsi que d'un cybercafé.
La ministre a aussi mis en service le théâtre de verdure de la ville de Sour El Ghouzlane qui a bénéficié d'une opération de rénovation pour un montant de plus de 21 millions de dinars, alors qu'à M'Chedallah, elle a inauguré la salle de cinéma Salah Boukrif, ayant connu des travaux de réfection.
Au titre des opérations visant la préservation du patrimoine, elle a inspecté les travaux de réhabilitation, pour un montant global de 263 millions de dinars, de la muraille et des portes Bab Dzair, Bab Sétif, et Bab Bousaâda, de l'ancienne ville de Sour El Ghouzlane, construite entre 1846 et 1862 sur les ruines de l'antique «Auzia», selon un aperçu historique de la ville présenté à la ministre.
Sur place, Mme Mouloudji a expliqué que les travaux de réhabilitation des portes d'Alger et de Bousaâda sont achevés. Pour le reste, «la cadence des travaux est très bonne» a-t-elle estimé, ce qui permettra, selon elle, de «réceptionner la porte de Sétif à la mi-avril prochain».
Elle s'est aussi entretenue avec les responsables locaux sur le projet de réhabilitation de l'ancienne mosquée El Atik de la ville de Sour El Ghouzlane (cité Hamidou) inscrit en étude en 2023. Construite en 1753, cette mosquée est un édifice religieux datant de l'époque ottomane qui est inscrite sur la liste du patrimoine historique de l'époque. «Une enveloppe sera mobilisée dans le cadre de la loi de finance 2025 pour lancer l'opération de réhabilitation afin de rénover ce site religieux», a déclaré Mme Mouloudji à la presse en marge de sa visite.
A El Hakimia (Sud-ouest de Bouira), la ministre a inauguré le mausolée romain qui a connu en avril 2023 des travaux de réhabilitation ayant coûté un montant de 61 millions de dinars.
Mme Mouloudji a également visité la vieille Mosquée de la ville de M'Chedallah, qui connait des travaux de réhabilitation dont le taux d'avancement est estimé à 60%, selon la ministre.

R.C.

Festival international de l'Inchad de Constantine

La 10e édition prévue du 1er au 5 avril

La dixième édition du Festival culturel international de l'Inchad s'ouvrira lundi prochain (1er avril) au Théâtre régional Mohamed Tahar-Fergani de Constantine avec la participation de mounchidine et troupes de cinq pays, a indiqué mercredi le commissaire du Festival, Samir Louahouah.
La manifestation internationale devant se poursuivre jusqu'au 5 avril réunira en plus d'artistes algériens, des mounchiddine et troupes de la Palestine, la Tunisie, La Syrie, l'Iran et de l'Indonésie, a précisé le même responsable au cours d'une conférence de presse consacrée à l'évènement. La dixième édition du Festival coïncidant avec le mois de Ramadhan «mettra à l'honneur Ghaza qui sera glorifiée dans les spectacles des participants», a souligné, M. Louahouah, estimant que l'évènement constituera une occasion pour réitérer le soutien à la cause palestinienne.
Placée sous le slogan «Aâdjil Ila El Djinan» (presse toi aux paradis), la 2e édition du Festival international de l'Inchad se veut ainsi une «opportunité» pour exprimer la solidarité avec le peuple palestinien à travers des soirées de l'Inchad qui leur seront dédiées dans le cadre des spectacles prévues dans le cadre de cette manifestation, a ajouté le même responsable.
La soirée inaugurale qui verra la présentation du spectacle «Bisme Allah Kasadna El Koba», un concert soufi par excellence animé par une troupe tunisienne composée d'une trentaine d'artistes, sera marquée également par une cérémonie durant laquelle un hommage à titre posthume sera rendu aux artistes Chérif Kortbi (Algérie), Hassan El Hafar (Syrie), Smail Djouchar (Turquie) et Said Hafez (Egypte), a fait savoir le même responsable.
Parallèlement, un pogramme académique et de formation est prévu dans le cadre de ce Festival à travers l'organisation de conférences et ateliers encadrés par des spécialistes et chercheurs dans le domaine de l'Inchad et du soufisme à l'instar du docteur, Liamine Bentoumi de Sétif, le professeur, Malik Merouani de Constantine et le professeur, Djamel El Saka de la Syrie, a ajouté M. Louahouah. Les conférences et ateliers traiteront de plusieurs thèmes en rapport avec El Inchad, notamment le rythme musical considéré comme la colonne vertébral de l'Inchad, le texte soufi et les concepts de l'écoute et la psalmodie, a indiqué le même responsable.

R.C.

vie pratique

RECETTES

Tourte au thon et poivron

INGRÉDIENTS
- pâte brisée
- 1 boîte de thon au naturel
- 1 poivron rouge
- 3 à 4 tomates pelées
- piment
- ail
- 1 oignon haché
- 2 jaunes d'oeuf
- sel, poivre

PRÉPARATION
Faites une sauce tomaté faites revenir oignon dans huile, ajoutez l'ail en morceau, les tomates pelées, sel, poivre et ajoutez les poivrons en dés, Lissez cuire les poivrons. Quand les poivrons sont cuits, ajoutez le thon émietté à la sauce tomate et ajoutez le jaune d'oeuf, bien mélangez. Rectifiez l'assaisonnement.
Pendant que la sauce tomate cuit, mettez la pâte brisée dans un moule à tarte, faites des petits trous avec une fourchette dans le fond du moule.
Mettez la préparation sauce tomate mélangée au thon dans le moule et recouvrez avec la pâte. Avec un pinceau mettez le jaune d'oeuf battu sur la pâte feuilletée pour faire dorer.

TAJINE DE VIANDE HACHÉE AUX OLIVES

INGRÉDIENTS
- Pour les boulettes de viande hachée:
- 350 gr de viande hachée d'agneau.
- une tranche de pain de mie ou 20 gr de mie de pain.
- 2 c à soupe de l'ait.
- persil haché.
- 1 gousse d'ail.
- sel poivre noir et une pincee de cumin

Pour la sauce:
- 1 oignon
- 200 gr de champignons en boîte
- 300 gr d'olives vertes dénoyautées.
- persil hachée
- 1 verre d'eau.
- sel poivre noir.
- du Safran
- 1 c a soupe de farine

Préparation
Dans un saladier, placez les morceaux de mie dans du lait et laissez absorber un peu, dans un autre saladier, mélangez la viande hachée et les épices, le persil haché, puis ajoutez la mie. Formez des boulettes de viande hachée et faites frire dans un peu d'huile, juste pour donnez une belle couleur au boulettes de viande hachée.
Faites blanchir les olives dénoyautées, dans de l'eau avec deux tranches de citron, pour diminuez le taux de sel.
Dans un récipient, faites revenir l'oignon râpé, dans un peu d'huile, ajoutez les champignons, coupés en morceaux, et faire sauter 5 minutes tout en surveillant.
Ajoutez les boulettes de viande hachée, les olives, et le verre d'eau, laissez bouillir, ajoutez les épices (faites attention au sel), prenez une petite quantité de la sauce, diluez la farine dedans, et remettre dans la sauce. Laissez la sauce épaissir un peu, et retirez votre tajine du feu. Présentez le plat décoré avec du persil haché, et des tranches de citron.

Météo

Samedi 30 mars :
24°C / 28°C
Dans la journée :
Partiellement nuageux
min 23°C ressentie 24°C
max 27°C ressentie 28°C
Vent faible d'est

Dans la nuit :
Très nuageux
min 22°C ressentie 21°C
max 23°C ressentie 23°C
Vent faible d'est

Alger :
Lever du soleil : 6:36
Coucher du soleil : 19:08

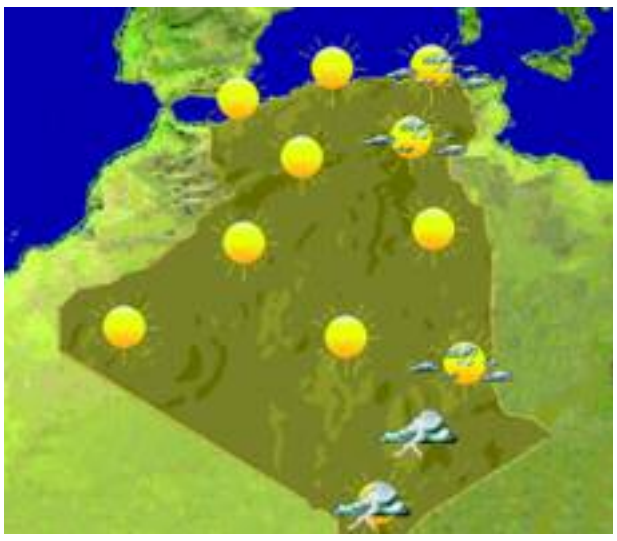

Santé

Une puissante recette naturelle pour vous débarrasser des points noirs

La plupart des peaux grasses ont des points noirs, qui viennent gâcher le visage… Et ces boutons disgracieux peuvent même devenir une source de complexes ! Ils surgissent quand les pores sont obstrués à cause d'un manque d'hygiène de la peau.

Pourquoi ? L'air (sale) va oxyder la couche supérieure de l'épiderme qui est composée de milliers de pores, entraînant une coloration foncée à l'origine du point noir. En effet, chaque pore renferme un follicule pileux et une glande sébacée qui va évacuer le sébum (une huile naturellement produite par la peau). Si vous ne prenez pas soin de votre peau, la production de sébum va augmenter, ce qui va entraîner une multiplication des points noirs.

Voici une recette naturelle à base de trois ingrédients qui va vous aider à vous débarrasser des points noirs:

Ingrédients :
Du sucre, du citron et du miel!
Comment procéder ?
Dans un premier temps, coupez le citron en deux, versez un peu de miel sur une moitié et saupoudrez avec un peu de sucre (sucre roux de préférence).
Ensuite, prenez cette moitié de citron et frottez la zone T. Massez pendant quelques minutes puis laissez agir le mélange pendant 20 minutes avant de rincer votre visage.
À noter que le citron est photo-sensibilisant et qu'il faut éviter toute exposition solaire après cette procédure.
Par cette action, vous allez nettoyer et exfolier les pore. Votre peau sera assainie et purifiée, et la plupart de vos points noirs seront supprimés.

Délices du jour

GRATIN CHOU FLEUR ET POMMES DE TERRE FACILE

INGRÉDIENTS
- 1 chou fleur de taille moyenne
- 4 pommes de terre moyennes
- une sauce bechamel
- 3 oeufs
- persil haché
- gruyère

Préparation
Commencez par préparer la sauce béchamel pour avoir le temps de refroidir, nettoyez le chou fleur et coupez-le en rosace pas trop grosses, faites bouillir dans une eau salée avec un peu de vinaigre, le chou fleur ne doit pas etre trop cuit, aissez égoutter dans un chinois, épluchez les pommes de terre et coupez les en rondelles de presque 8 mm de hauteur, salez un petit peu et faites frire pour donner une couleur dorée aux rondelles, laissez égoutter sur du papier absorbant. Faites frire les rosaces de chou fleur dans une huile bien chaude, puis laissez egoutter sur du papier absorbant,prenez un moule à gratin de presque 22 sur 22 cm, beurrez le a peine, couvrez-le avec les rondelles de pommes de terre, déposez les rosaces de chou fleur sur toute la surface, fouettez les oeufs, ajoutez le persil haché, et la sauce béchamel, versez ce mélange sur les chou fleur et pommes de terre. Garnissez avec du gruyère râpé, mettre à cuire dans un four préchauffé à 180 degrés ça ne doit pas prendre plus de 15 minutes, car tout est déjà cuit, alumez le four d'en haut pour donner une belle couleur à votre gratin.

Horaires des prières

Samedi 20 Ramadan 1445 :
30 mars 2024
Dhor 12h53
Asser 16h26
Maghreb.....19h12
Icha..... 20h32
Dimanche 21 Ramadan 1445 :
31 mars 2024
Fedjr 05h07

numéros utiles

SANTÉ

Samu :
021.67.16.16/67.00.88
CHU Mustapha :
021.23.55.55
CHU Ben Aknoun :
021.91.21.63
CHU Beni Messous :
021.93.11.90
CHU Baïnem :
021.81.61.13
CHU Kouba :
021.58.90.14
Ambulances :
021.60.66.66
Dépannage Gaz :
021.68.44.00
Dépannage Electricité :
021.68.55.00
Service des eaux :
021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :
021.61.00.17
Sûreté de wilaya :
021.63.80.62
Gendarmerie :
021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene
021.54.15.15
Air Algérie (Réservation)
021.28.11.12
Air France :
021.73.27.20/73.16.10
ENMTV :
021.42.33.11/12
SNTF :
021.76.83.65/73.83.67
SNTR :
021.54.60.00/54.05.04
Hôtel El-Djazaïr :
021.23.09.33/37
Hôtel El-Aurassi :
021.74.82.52
Hôtel Hilton :
021.21.96.96
Hôtel Sofitel :
021.68.52.10/17
Hôtel Sheraton :
021.37.77.77
Hôtel Mercure :
021.24.59.70/85

Ligue 2 amateur (21e journée)

Les dauphins à l'affût en l'absence des leaders

→La 21e journée de la Ligue de football amateur, prévue à partir de samedi (15h30), donnera l'occasion aux poursuivants, à l'image du RC Kouba (Centre-Ouest) et du MSP Batna (Centre-Est) de réduire leur retard et se relancer provisoirement dans la course à l'accession, en l'absence des leaders : l'ES Mostaganem et l'Olympique Akbou, retenus par les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, également programmés ce week-end.

Le RCK tentera de se relancer après deux faux pas consécutifs. (Photo › D. R.)

Dans la poule Centre-Ouest, le RC Kouba (2e, 42 pts) tentera de se relancer après deux faux pas consécutifs (1 défaite, 1 nul), lors de son déplacement chez la JS Guir Abadla (15e, 12 pts), qui a déjà un piesd en palier inferieur.

Distancé dans la course à l'accession, le GC Mascara (36 pts) qui reste sur une défaite à Oran, évoluera également en déplacement chez le CR Témouchent (4e, 32 pts), alors que le WA Mostaganem quatrième ex aequo avec e CRT, accueillera une équipe en lutte pour le maintien le SC Mecheria (13e, 21 pts).

Toujours pas tirée d'affaire avec 24 points au compteur, l'ASM Oran se déplacera chez MCB Oued Sly (26 pts) avec l'ambition de revenir avec un résultat positif, alors que le duel des mal classés opposera la lanterne rouge l'O Médéa (12 pts) au RC Arbaâ, premier relégable avec 20 points.

Les deux dernières rencontres de cette 21e journée opposeront la JSM Tiaret (9e, 25 pts) au SKAF Khemis Miliana (7e, 29 pts) et l'ESM Koléa (6e, 30 pts) au WA Boufarik (9e, 25 pts).

Le match opposant le leader l'ES Mostaganem au NA Hussein-Dey a été reporté au vendredi 5 avril, puisque les deux équipes s'affrontent pour le compte des huitièmes de finale ce week-end.

Dans la poule Centre-Est, le MSP Batna (2e, 41 pts) essayera de réduire l'écart sur le leader l'Olympique Akbou, lors de la réception à huis clos de l'E Sour Ghozlane premier relégable avec 18 points, tout comme l'autre club de Batna, le CAB (3e, 36 pts), qui se déplacera chez le MC El Eulma (16e, 14 pts) dans une rencontre décisive dans la lutte pour le maintien programmée également à huis clos.

Autres duels qui vaudront le détour ce week-end, la confrontation entre l'AS Ain M'lila (13e, 20 pts) et l'IB Khemis El Khechna (6e, 28 pts), ou encore l'USM El Harrach (9e, 22 pts) qui recevra l'AS Khroub (7e, 26 pts).

Les deux dernières rencontres, prévues ce samedi, opposeront l'IRB Ouargla (9e, 22 pts) au HB Chelghoum Laid (11e, 21 pts) et le NRB Teleghma (7e, 26 pts) à l'O Magrane (11e, 21 pts).

Les matchs MO Constantine - Olympique Akbou et JS Bordj Menael – USM Annaba ont, respectivement, été reportés aux 5 et 23 avril, en raison des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie mettant aux prises l'Olympique Akbou au CR Belouizdad et l'USM Annaba au CS Constantine.

R. S.

Programme :

Centre-Ouest :
Samedi (15h30) :
JSG - RCK
MCBOS - ASMO
CRT - GCM
JSMT - SKAF
WAM - SCM
ESMK - WAB
OM - RCA
Vendredi 5 avril (15h30) :
NAHD – ESM

Centre-Est :

Samedi 30 mars (15h30) :
MCEE - CAB (huis clos)
IRBO - HBCL
NRBT - OM
ASAM - IBKEK
USMH - ASK
MSPB - ESG (huis clos)
Vendredi 5 avril (15h) :
MOC - OA
Mardi 23 avril (15h) :
JSBM - USMA

EN DEUX MOTS

Ligue 1 Mobilis : trois matchs de suspension pour Moussaoui (PAC) et Daoud (ESBA)

Toufik Moussaoui et Mohamed Daoud, respectivement gardien de but du Paradou AC et milieu de terrain de l'Etoile Ben Aknoun, ont écopé de «trois matchs de suspension chacun, dont un avec sursis, pour voie de fait envers un adversaire», lors du match qui avait opposé leurs deux équipes lundi dernier, pour le compte de la 21e journée de Ligue 1 Mobilis, a annoncé la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP). La sanction de ces deux joueurs est rehaussée d'une «amende de 30.000 DA» a ajouté l'instance dans un communiqué, diffusé mercredi sur son site officiel.

Le derby algérois entre le PAC et l'ESBA s'était soldé par un nul vierge (0-0). Ce qui n'arrangeait aucune des deux équipes, car si le Paradou a glissé à la 6e place avec 32 points, l'Etoile reste coincée dans le bas du tableau (14e/20 pts).

Ligue 2 amateur

Un match à huis clos pour l'E Sour El Ghozlane

→L'E Sour El Ghozlane a écopé d'un match à huis clos et d'une amende de 40.000 DA «pour mauvaise organisation» de la rencontre face au NRB Teleghma, disputé lundi dernier pour le compte de la 20e journée de Ligue 2 de football (Groupe Centre-Est), a annoncé mercredi la Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD/LNFA). «Après étude de la feuille de match et la lecture des rapports des officiels du match (Arbitre+Délégué), il ressort la mauvaise organisation de la rencontre par l'équipe de l'ES Ghozlane. Cette équipe a commis plusieurs infractions, dont le mauvais comportement des ramasseurs de balles, ayant jeté des ballons sur le terrain pour perturber le jeu, notamment, en provocant plusieurs arrêts momentanés de la rencontre» a détaillé l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

L'ESG a difficilement battu (2-1) le NRBT et ces trois points valaient leur pesant d'or, car ils maintiennent le club en vie dans la course au maintien (14e/18 pts). Pour sa part, le club de Teleghma reste coincé à la 7e place, avec 26 points. La CD de la LNFA a prononcé d'autres sanctions lors de sa dernière session, dont la plus lourde a été celle du joueur du RC Arbaâ, Abderrahim Dahamchi, qui a écopé de cinq matchs de suspension, dont deux avec sursis, pour «cumul d'avertissements et comportement antisportif envers officiel de match». Une sanction qui selon la même source a été rehaussée d'une amende de 50 000 DA. Pour sa part, le joueur du Hilal Chelghoum Laïd, Skander Chemali a écopé de trois matchs de suspension, dont un avec sursis, en plus d'une amende de 15.000 DA, «pour voie de fait envers adversaire», lors du match qui avait opposé son équipe au MO Constantine pour le compte de la 20e journée, a-t-on détaillé de même source. De son côté, le Mociste Haïder Betchine a été sanctionné de deux matchs, dont un avec sursis, plus 15 000 DA d'amende, «pour comportement antisportif envers adversaire» lors du même match. Pour sa part, le joueur du RC Kouba Mohamed El Amine Ali Larbi a écopé de deux matchs de suspension, dont un avec sursis, «pour faute grave» lors du match nul (1-1), concédé à domicile face au MCB oued Sly.

Un faux pas lourd de conséquences pour le Raed, car il voit ses chances d'accession en Ligue 1 Mobilis s'amenuiser un peu plus, surtout que le principal concurrent, l'ES Mostaganem, a bien profité de la situation, pour creuser l'écart à cinq points.

Coupe d'Algérie (1/8 de finale)

Le match USB-MCO décalé de 24 heures

La direction du MC Oran a reçu une suite favorable à sa demande liée au report de 24 heures de son match en déplacement face à l'US Biskra dans le cadre des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie de football qui se jouera finalement samedi prochain au lieu de vendredi, a-t-on appris, mercredi, auprès du club de la capitale de l'Ouest du pays.

La même source a fait savoir que cette demande est motivée par des contraintes en rapport avec le plan de vol arrêté par les Oranais pour rallier la ville des «Zibans».

Ce match, dont le coup d'envoi est fixé à 22h, constitue l'une des deux affiches de ce tour opposant deux formations de l'élite.

L'autre rencontre qui concerne deux adversaires de la Ligue 1 se jouera également samedi et verra l'USM Khenchela accueillir le leader du championnat, le MC Alger (15h30).

Et même si le MCO est plutôt concentré sur la bataille autour du maintien qu'il mène depuis le début de cet exercice (15e, 19 pts), il n'en demeure pas moins qu'il compte jouer ses chances à fond en coupe d'Algérie, qu'il a gagnée quatre fois (la dernière en date remonte à 1996), selon son entraineur Youcef Bouzidi.

Samedi 30 mars:

Alger (20 août): ES Ben Aknoun - JSD Jijel (15h00)
Khenchela: USM Khenchela - MC Alger (15h30)
Tizi-Ouzou: JS Azazga - WA Tlemcen (22h00)
Biskra: US Biskra - MC Oran (22h00)
USM Alger - Raed Bougaâ (reporté au 12 avril)

Coupe de la Confédération

Rivers United -USM Alger avancé à 14h

→Le match entre le Rivers United et l'USM Alger, prévu dimanche 31 mars, pour le compte des quarts de finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football, a été avancé à (14h00/heure algérienne) au lieu de (17h00), au stade Godswill Akpabio à Uyo, a annoncé mardi le club nigérian. "Le match du quart de finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football, programmé pour, dimanche 31 mars au stade Godswill Akpabio à Uyo, débutera à 14h00", a indiqué le Rivers dans sa page officielle sur Facebook. Quant à la manche retour entre les deux équipes aura lieu le dimanche 7 avril à 22h00 au stade 5-Juillet (Alger). Les Rouge et Noir, tenants du titre, avaient terminé la phase de poules en étant premiers de leur groupe, devant les Egyptiens de Moderne Future. De son côté, Rivers United FC, avait terminé deuxième de son groupe, derrière les ghanéens de Dreams FC avec le même nombre de points (11). En cas de qualification en demi-finale, l'USM Alger affrontera le vainqueur du duel Abu Salem FC - RS Berkane. Le match aller se jouera à Alger, et le retour en déplacement.

Programme :

Match aller (Dimanche 31 mars) :
14h : Rivers United FC (NGR) - USM Alger (ALG)
18h : Stade Malien (MLI)- Dreams FC (GHA)
20h : Abu Salim SC (LBY)- RS Berkane (MAR)
20h : Future FC (EGY) - Zamalek SC (EGY)
Match retour (Dimanche 7 avril) :
17h : Dreams FC - Stade Malien
20h : Zamalek - Future FC
22h : RS Berkane - Abu Salim SC
22h : USM Alger - Rivers United

NR

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 020.06.45.89
Fax : 020.06.45.41
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04
Fax : 020.06.45.41 E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr

"Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"

Agence L'ANEP 01,
Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48/020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

en direct
Ligue 2
Les dauphins à l'affut en l'absence des leaders

le match à suivre
Coupe de la Confédération
Rivers United -USM Alger avancé à 14h

football
Ligue 1 Mobilis
Trois matchs de suspension pour Moussaoui (PAC) et Daoud (ESBA)

Mouloud Iboud :

«Les leçons d'hier devront être les victoires de demain»

En attendant, à quelques petits mois seulement du coup d'envoi des éliminatoires de la coupe d'Afrique des Nations qui revient avec le tour préliminaire de la 35e édition, huit équipes sont sur le pont : Somalie, Eswatini, Djibouti, Liberia, Tchad, Ile Maurice, Soudan du Sud et Sao Tomé et Principe.

Iboud estime tôt pour faire un jugement de valeur sur Petkovic. (Photo › D. R.)

Elles se défieront pour décrocher les quatre places en lice pour les éliminatoires de la prochaine CAN. L'autre événement est celui de la coupe du Monde. Les Fennecs recevront la Guinée le 3 juin 2024 et se déplaceront en Ouganda le 10 juin. Toutes les équipes sont sur la brèche. On passe au peigne fin les stratégies. On se consulte pour la liste des joueurs qui ont des expériences suffisantes pour accepter les climats africains pour résister, afin d'espérer terminer parmi les meilleures équipes du moment et être, coude à coude, sur la ligne finale de départ, pourquoi pas pour les Verts qui doivent faire oublier à toute la nation les dernières humiliations.

Mouloud Iboud «les leçons d'hier seront les victoires de demain»

Par téléphone, l'ancien international de la JS Kabylie, Mouloud Iboud, a bien voulu nous confier ses impressions sur le rendement de l'actuelle équipe nationale, notamment sur les deux matchs amicaux qu'elle vient de livrer face à la Bolivie et à l'Afrique du Sud. Il estime qu'il est d'abord trop tôt pour faire un quelconque jugement de valeur sur le nouveau sélectionneur.

«Il faudrait encore à mon avis lui laisser un peu plus de temps pour décortiquer tranquillement ses choix, sa manière de mettre en place un groupe solide», avant de poursuivre en disant qu'il «considère que nous avons assez de sécurité pour participer aux prochaines rencontres au regard de la qualité des joueurs que nous avons.

J'ai remarqué, dira- t-il, qu'il accorde plus d'importance à son organisation offensive qu'à la défensive, ce qu'il n'avait encore jamais vu auparavant.

Et d'exprimer, ensuite, son avis sur le fait qu'il serait bon de l'attendre aussi sur sa gestion celle des hommes et sa manière de motiver un vestiaire, ainsi que sur sa relation avec tous les joueurs, car il était joueur et il doit en principe les comprendre...Sur l'aspect tactique, il y a des choses qui peuvent évidemment mieux fonctionner.

«Personnellement j'ai confiance en ce groupe»

«Evoquant les prochaines rencontres qui auront lieu en Afrique, il estime que les matchs de haut niveau ils y'en aura et seront très exigeants et d'ailleurs pour moi, je préfère perdre avec nos idées que de gagner avec celles des autres».

En d'autres termes, travailler dans l'innovation tactique et technique propre au sélectionneur et préserver la véritable marque professionnelle de l'équipe qu'elle s'est déjà forgée.

En Afrique ou ailleurs, toutes les équipes se valent, dira-t-il. «Elles peuvent toutes être dans des situations compliquées, le plus important est de ne pas négliger la préparation et partir 24h avant la rencontre ce serait de la folie», avant de s'interroger «mais est-ce qu'on est plus touché que d'autres ? Je ne pense pas.

Personnellement, j'ai confiance en ce groupe et je suis sûr qu'il fera tout pour s'imposer lors de ces compétitions».

Belmadi a aussi bien démarré ses premiers matchs

Faisant référence à l'ex sélectionneur Djamel Belmadi, il dira «on a fait de très bons matchs, mais aussi de mauvais.

On a été très souvent en déséquilibre. Il faut se dire une chose, si vous n'êtes pas solide sur le plan défensif...il ne faut pas trop espérer revenir champion.

Oui, nous avons eu droit à d'excellents résultats, aujourd'hui le plus important est de ne pas se hâter à cautionner ou pas son travail». Un peu plus loin dans la discussion qui reste toujours un moment excellent avec «Dalmouloud», il fera remarquer que sa déception se situe dans la non maîtrise de la langue française. «Il aurait fallu engager un sélectionneur qui maîtrise parfaitement la langue.

Je dis ça parce que nous avons vu la manière dont il réceptionne les messages et le temps qu'il met pour répondre via son traducteur, et lorsqu'il s'agit de la langue nationale, c'est le patron de la Com qui prend en charge la traduction. Ceci est une perte de temps».

En résumé

«L'option offensive qu'il a favorisée fait partie du football moderne, et cela faisait défaut par le passé... Je pense qu'il apportera sa touche et réalisera d'excellents résultats...Avec les deux derniers matchs, il donne l'impression de rentrer dans une sphère de la gagne.

C'est quelqu'un qui fait très attention à la vie de groupe, et je suis persuadé que cette culture de la gagne qu'il évoque lors de ses Conférences de presse lui donnera raison par la suite. Reste maintenant aux joueurs de se préparer psychologiquement pour entamer les prochains rendez- vous qui ne seront pas des duels amicaux, mais ceux des grandes vérités sur des terrains où ils seront confrontés à de grandes équipes africaines et dont personne ne peut sous-estimer leur performance. Je reste optimiste, parce que pour moi les leçons d'hier seront les victoires de demain».

H. Hichem

Canal foot : Brentford - Manchester United à 21h
Bein sports 1 : FC Barcelone - Las Palmas à 21h